LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 30 AVRIL, 1908. NUMERO 30.

LA COLONISATION FRANCAISE DE L'ALBERTA

Nous accusons réception d'une lettre du R. M. Ouellette, notre actif et dévoué agent d'immigration à Montréal.

M. Ouellette est heureux du succès remporté pendant la dernière saison. Les pamphlets intitulés "L'Alberta-Nord", qui sortent des presses du "Courrier de l'Ouest", ont fait un bien immence dans la Province de Québec et les Etats-Unis. Les six mille copies déjà envoyées sont toutes distribuées et M. Ouellette en demande encore. "Cette petite brochure, ajoute M. Ouellette, produit des effets merveilleux; un grand mouvement se fait actuellement pour l'Alberta-Nord, particulièrement pour Edmonton et ses environs."

M. Ouellette quittera Montréal le 28 avril avec une couple de cents colons canadiens-français, dont la majeure partie possèdent des capitaux.

Voici un tableau des excursions de Montréal et des autres points de la province à Edmonton pour l'année 1908:

Excursions à $42.50, billets aller et retour, bons pour 60 jours, permis d'arrêt à toutes les stations à l'Ouest de Winnipeg.

Dates du départ de Montréal à 10.10 hrs. du matin et du soir.

Mai, ... 12 et 26
Juin, ... 9 et 23
Juillet, ... 7 et 21
Août, ... 4 et 18
Sept, ... 1, 15 et 29.

Pour renseignements plus complets, on pourra s'adresser au R. J. A. Ouellette, No. 306, rue St-Antoine, Montréal.

Tous ceux de nos lecteurs qui désireraient recevoir une copie de "l'Alberta-Nord", pourraient en faire la demande au Rév. M. Ouellette. Cette brochure est envoyée franco.

M. Ouellette nous assure que l'immigration française sera cette année plus nombreuse que jamais.

Nous sommes très heureux de rendre hommage aux Rév. Pères colonisateurs Ouellette et Thérien, pour le zèle qu'ils ont déployé durant les mois d'hiver. Leur travail n'est pas infuctueux. Car déjà, beaucoup de nouveaux colons sont arrivés et installés sur les homesteads de la région de St-Paul des Métis, et, comme nous le dit le R. P. Ouellette, des centaines d'autres se préparent à venir.

Que nos compatriotes de Québec soient assurés de trouver parmi les Canadiens de l'Ouest le plus bienveillant acceuil, et nous serons heureux de les aider dans la mesure de nos forces, car nous voulons ici une nouvelle province de Québec, et nous l'aurons avant longtemps.

Venez en foule, nous sommes anxieux de souhaiter à tous une cordiale bienvenue.

DE SASKATOON A EDMONTON

dans deux mois.

Dans deux mois, le Pacifique Canadien aura complété sa ligne de chemin de fer, de Winnipeg à Wetaskewin.

Les contracteurs qui doivent compléter la construction de cette nouvelle voie de transport, se sont mis sérieusement à l'oeuvre. Cent hommes ont été placés sur les chantiers, et on assure que dans deux mois le terrassement sera complété.

Cette nouvelle voie de transport va ouvrir tout le pays au nord de la ligne principale du Pacifique Canadien et au Sud du "Canadian Northern."

Toutes les terres fertiles de ce district important vont être maintenant développées, et une ère de progrès s'ouvre pour ceux qui avaient déjà colonis ces régions du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Un Village de la Province de Québec Enseveli sous un Ebouli de Neige et de Terre.

34 personnes ont perdu la vie

Buckingham, Qué., 26 avril. Cette terrible catastrophe s'est produite dans le petit village de Notre-Dame De Salle, à 18 milles de Buckingham.

Ce village est situé au pied d'une montagne.

A cinq heures du matin, quand tous les occupants des maisons étaient plongés dans le sommeil le plus paisible, ils furent ensevelis sous une avalanche de terre et de neige.

A cause de l'éloignement de cette petite ville, et du manque de communications télégraphiques et téléphoniques, les rapports sont encore incomplets.

M. Brosseau, résidant de l'endroit, a été le premier à communiquer cette terrible nouvelle à la population de Buckingham.

Heureusement que les maisons étaient très éloignées les unes des autres dans ce village, sans cela les pertes de vie auraient été beaucoup plus considérables.

Aussitôt la nouvelle connue, les habitants de Buckingham se sont transportés à Notre-Dame De Salle avec des médecins, des gardes malades et des secours de toutes espèces.

Les derniers renseignements annoncent que sept maisons et leurs occupants, des familles entières, ont été ensevelies et tuées.

La plupart des victimes sont des Canadiens-Français.

Nous offrons à nos frères de la Province de Québec toutes nos sympathies, dans le malheur qui les accable.

Les dernières dépêches donnant plus de détails sur la catastrophe de Notre-Dame de la Salle, près de Buckingham, Québec.

Les noms de ceux qui ont trouvé la mort dans cette catastrophe sont: Cléophas Deslauriers, sa femme, et ses cinq enfants; Madame Lapointe et ses cinq garçons; Madame M. C. Perron et trois enfants; Madame Auguste Larivière et cinq enfants; Madame Joseph Murray et quatre enfants; Adelard Murray; Mme Paul Desjarlais et ses deux garçons. En plus deux étrangers, des anglais, voyageurs de commerce.

Le gérant, et une servante de l'Hôtel Desjardins, manquent aussi à l'appel.

De la famille Desjarlais, il ne reste qu'un garçon de onze ans. Il est à moitié idiot, et il ne sait même pas encore qu'il est resté seul dans le monde.

Madame Emile Blaseigle, et ses cinq enfants, ont été projetés dans la rivière par l'avalanche, mais ils se sont tous sauvés.

Monsieur Joseph Murray a été arraché aux débris, mais il est affreusement mutilé; on ne sait pas s'il en réchappera.

Le Révérend Père Lemay, curé de Notre-Dame de la Salle, était en visite à Buckingham, quand il a appris la nouvelle du désastre. Monsieur Paul Desjarlais, Maître de Poste, était aussi à Buckingham quand on lui a annoncé que toute sa famille avait été ensevelie et tuée par l'avalanche. Il est un des citoyens les plus riches de l'endroit.

Monsieur J. B. Major, le député du comté de Labelle, s'est rendu immédiatement sur les lieux et Monsieur le Docteur Robillard de Thurso, le coroner du district, est aussi à Notre-Dame de la Salle, pour faire une enquête.

Société de St-Jean-Baptiste d'Edmonton.

L'assemblée régulière de la Société de St-Jean-Baptiste d'Edmonton aura lieu dimanche, le 10 mai prochain. Les membres anciens et nouveaux sont cordialement invités d'y assister.

NOUVELLES

ST-ALBERT.

Les nombreux amis de Mr et Mme Lucien Boudreau de St-Albert sont allés leur faire une surprise lundi soir dernier. Ils sont arrivés en grand nombre et à l'improviste à la résidence de Monsieur Boudreau, où une petite sauterie a été immédiatement organisée.

Plusieurs de nos Canadiens-Français d'Edmonton étaient de la partie. Entre autres: Madame O. Tessier, Mme Bérubé, Mme Ketchen, Mme Royal, Mme Labissonnière, Melles Tessier, Bérubé, Daoust, Lambert; Messieurs Dubuc, Labissonnière, Arsenault, Boileau, Emile Tessier, R. E. Hessian, J. H. Finn, A. Flanagan, A. C. Gariépy, et le Sénateur Roy.

De St-Albert, nous avons remarqué Mesdames Asselin, Farrell, LeVasseur, Perron, L'Oiseau; Mesdemoiselles LeVasseur, Chave, Farrell et Alice Renaud; Messieurs le Dr Giroux, Farrell, Perron, L'Oiseau, Dawson, A. Lambert et Mr St-Germain de Morinville.

La chaude hospitalité de nos hôtes de St-Albert a mis tout le monde en gaieté, et ce n'est que très tard dans la soirée, ou plutôt aux petites heures du matin, que nous avons pu nous décider à nous séparer d'eux.

La promenade d'Edmonton à St-Albert et le retour est aussi un des grands charmes d'une excursion de ce genre. Tout le long du trajet, nos compatriotes ont fait vibrer les ondes aériennes de nos vieux ais patriotiques. Je me demandais si nos frères de la province de Québec ne recevaient pas à travers la prairie si belle et si calme, durant la nuit, quelques-unes de nos bonnes impressions? Pourquoi pas? puisque de nos jour les ondes aériennes se chargent bien de transporter à travers les océans et à travers le monde les messages de paix ou de guerre de toutes les nations.

"MOOSE LAKE"

Mr Calixte Sigouin de Moose Lake, canton 61, rang 6, est revenu en ville ces jours derniers. M. Sigouin est convaincu que la région du Moose Lake deviendra une des plus belles colonies canadiennes-françaises de l'Alberta. La qualité du terrain est supérieure, l'eau abondante et saine, lacs remplis de poissons, bois en quantité, pour les besoins des fermiers. La chasse y est abondante: canards sauvages et outardes s'y voient par milliers.

Avant 5 ans un chemin de fer traversera la région.

Cette contrée, déserte, il y a un an, compte maintenant 90 colon et de nombreuses familles s'y dirigent sans cesse.

Les travaux des champs sont très avancés.

Une requête a été envoyée au guvernement pour la construction d'une école, et la question d'une église est sur le tapis.

SADDLE LAKE.

Un Russe dont le nom est encore inconnu s'est noyé la semaine dernière.

Il venait sur le lac à une allure très rapide, lorsque la glace manqua, et tout disparut sous les flots, voiture attelage et cocher. On a encore rien retrouvé.

BROSSEAU.

La rivière Saskatchewan est libre de glace et le bac y traverse régulièrement.

Canadiens-Français promu.

Mr Edmond Roy, auteur bien connu de plusieurs ouvrages concernant l'histoire des Canadiens-Français vient d'être nommé assistant architecte de la Puissance.

VEGREVILLE.

Mr Pierre Bernier de cette ville a eu le contrat de menuiserie, pour l'hôtel Alberta, actuellement en voie de construction. Cet édifice partie en briques, aura trois étages et mesurera 108 pieds par 60 sur le sol. Bien que résident à Végreville, Mr Bernier a son homestead vers Duvernay, à 35 milles d'ici.

La halle des immigrants sous les soins de M. Tétreault est toujours bien occupée. Plus de 200 colons y ont reçu l'hospitalité depuis un mois, venant de la province de Québec, de France, ou des Etats du Maine, Massachusetts, Rhode Island, Dakota, Washington, etc.

Sur les régistres d'entrée on relève les noms suivants: Courchêne, Lessard, Poulin, Gelineau, Pigeon, Beauvais, Ledoux, Dubé, Martin, Vincent, Poisson, Leroux, Boisvert, Bisson, Joly, Fournel, Gauthier, Carbière etc., etc. La plupart de ces colons prennent la route du nord en passant par Duvernay et Brosseauville. Les localités qui les attirent sont le Lac St-Vincent, St-Paul des Métis, le Lac Orignal, la rivière Castor, et le Lac Froid.

Quelques-uns s'arrêtent à Duvernay dans l'intention de s'y établir, il y a une bonne quantité de terre en disponibilité quelques homestead, et beaucoup de terrains du C. P. R.

Lundi dernier MM. Ed. Lajeunesse, J. O. Demers, W. Rhéaume, venant de Providence, Rhode Island, en compagnie de M. H. Guillet, et formant comme un camp d'explorateurs, se sont dirigés vers le Nord, après avoir acheté à Végreville une paire de gros boeufs attelés, un quatre roues solide, des provisions, des ustensiles et des instruments aratoires.

Ils s'arrêteront dès qu'ils auront trouvé la terre de leur choix. Ce sera probablement vers la rivière Castor. Puis, après avoir construit des habitations convenables ils reviendront chercher leurs femmes et leurs enfants qui attendent à Végreville.

Mr Louis Dubeau est arrivé ici il y a une quinzaine de jours, venant de St-Louis de Pintendre, Lévis.

Il a pris le temps de recueillir intelligemment des informations avant de s'orienter. Il partira ces jours-ci pour la région du Lac Froid, et n'ira pas à pieds selon toute apparence. Il a acheté ici une magnifique paire de chevaux de trait, un wagon, une tente une charrue, tout le fil nécessaire pour clôturer un homestead. Ce homestead il le prendra là où la terre lui plaira.

M. W. Pepin doit laisser Végreville cette semaine, pour aller demeurer à Brosseauville, où il a loué la nouvelle maison de M. Venne.

Les Elections Générales dans Ontario.

La date des prochaines élections générales, pour la province d'Ontario, a été donnée officiellement aujourd'hui.

Elles auront lieu le 8ième jour de juin.

Le parti socialiste de la Province se jettera dans la lutte.

Deux candidats socialistes déjà ont été désignés pour chacune des divisions électorales de Toronto, et un pour York-Est et West.

FEU M. DRINKWATER.

Le deuxième Vice-Président de la compagnie du Pacifique Canadien, Mr. Charles Drinkwater est décédé à Montréal, la semaine dernière.

Le défunt est mort d'une pneumonie contractée à la suite d'un rhume.

DUVERNAY.

27 avril, 1908

Les maisons nouvelles semblent surgir de terre à Duvernay et à Brosseauville, mais sourtout à Brosseauville où M. St-Hilaire seul est à faire bâtir douze à quinze habitations.

Du côté de Duvernay, outre la résidence de M. Boileau, le magasin de M. Rioux, il y a la RETIRANEE que M. Mathias Théroux vient d'ériger pour colons et immigrants de passage. Cette bonne oeuvre mérite une mention particulière.

Il y a des jours où les maisons d'ici sont tellement bondées qu'ils est impossible d'y trouver place pour la nuit, circonstance difficile dans le cas d'un colon amenant avec lui toute sa nombreuse famille, surtout s'il a besoin de séjourner ici quelque temps avant de savoir au juste de quel côté se diriger.

De plus tous ne sont pas riches et les dépenses d'hôtel sont toujours assez élevées.

Or, sous le toit hospitalier de M. Théroux, la famille du colon trouve le gite, des lits et un fourneau, tout comme dans les halles d'immigration du Gouvernement. Sans savoir si l'hospitalité y est tout-à-fait gratuite, on sait qu'elle s'y donne à un prix tel, que les plus pauvres en sont très reconnaissants.

On sait aussi, et tout le monde admet qu'il serait matériellement impossible au Gouvernement de maintenir des halles d'immigrants dans tous les postes de relais du Nord-Ouest. L'initiative individuelle doit faire sa part là où cela est utile.

LA FORET DES INDIENS.

Les immenses forêts de pin de la rivière Française dans l'Ontario qui jusqu'à ce jour ont été préservées de la hache du bucheron et des travaux de l'industriel par la volonté des Indiens, ne voulant pas se départir de leur héritage, viennent d'être mises à la disposition du Gouvernement.

Des officiers seront envoyés, dans les districts, afin d'estimer la valeur du bois, qui sera vendu à l'encan. Les profits reviennent aux Indiens.

Comme ces bois sont évalués à un million les bandes Bokies vont être favorisées, recevant plus de vingt mille dollars par famille.

Le vieux chef Boki, décédé l'année dernière, s'opposa énergiquement à cette vente des terres des aïeux, en encouragant la tribu à tout souffrir plutôt que de quitter ces riches domaines. Mais l'esprit commercial de la majorité des sauvages l'emporta et le marché discuté depuis longtemps est aujourd'hui réalisé.

L'agent des Indiens, G.P. Cockburn, dirige la transaction et sauvegarde impartialement les intérêts des Indiens.

"UN SACRILEGE."

La population catholique entière de Rome a été scandalisée par un sacrilège commis dans la chapelle particulière du Pape, pendant la célébration de la messe de Pâques par Sa Sainteté.

Il y avait environ 200 personne.

Parmi les assistants étaient trois personnes recommandées par l'embassadeur d'Autriche, Hongrie au Vatican. Après avoir reçu la communion des mains du Saint Père, elles ont jeté l'hostie par terre.

Le Pape a été saisi d'horreur, l'émotion fut indescriptible. Les sacrilèges sont le professeur Felgoven de l'Université de Vienne, son épouse et leur fille.

On dit que l'ambassadeur sera rappelé.

Les coupables disent qu'ils ne sont pas catholiques.

La Défaite de Winston Churchill dans Manchester, en Angleterre.

Monsieur Winston Churchill, nouveau ministre des colonies, dans le ministère Asquith, en Angleterre, a été battu au poll, à sa dernière élection dans Manchester.

Les conservateurs anglais voient dans sa défaite un signe précurseur de la chute du parti libéral anglais, aux prochaines élections générales.

Les protectionnistes déclarent aussi que c'est là une grande défaite pour le parti libre, échangiste, et que les partisans de la réforme du tarif sont assurés maintenant d'une victoire prochaine.

Monsieur Johnson Hicks, l'adversaire de Monsieur Winston Churchill a été élu par une majorité de 434.

Comme Monsieur Churchill avait été élu, il y a deux ans, dans la même division électorale, par une des plus grandes majorités qui n'avait été vue jusquelà, en Angleterre, sa défaite est considérée comme une déroute complète, par les adversaires du Gouvernement.

On annonce que le nouveau ministre des colonies briguera de nouveau les suffrages populaires, dans la division électorale de Dundie, qui est considérée comme une division absolument sûre par le parti libéral.

Les deux candidats dans Manchester se sont combattus avec un grand zèle, mais en même temps, en bons camarades.

Aussitôt que le résultat de l'élection a été connu, M. Wiston Churchill et sa mère ont été les premiers à se rendre auprès de Monsieur Johnston Hicks, pour le féliciter ainsi que son épouse de la belle victoire qu'ils venaient de remporter.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL POUR EDMONTON.

Edmonton pourra devenir avant longtemps, une station de télégraphie sans fil, si le projet de relier les grandes villes du Canada se réalise.

Ces jours derniers le secrétaire A. G. Harrison du Board of Trade reçut une communication de l'inventeur G. Marconi, annonçant qu'il serait avant peu à Edmonton pour examiner et discuter la question d'une station ici.

Voici un extrait de la lettre de Marconi:

"J'espère que dans un futur rapproché nous pourrons nous arranger de manière à établir l'extention de notre système télégraphique dans l'intérieur du Canada et dans ce cas une station de télégraphie sans fil deviendrait nécessaire à Edmonton comme point intermédiaire. Je crois qu'avant longtemps je serai à Edmonton et qu'aussitôt mes plans effectués, je vous le ferai savoir, afin qu'en cette nouvelle affaire nous puissions discuter la matière et la résoudre à nos avantages mutuels.

Vive le progrès, qui reliera Edmonton aux grandes villes de la Puissance.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Le total des montants de permis de construction pour le mois, à venir jusqu'à aujourd'hui se monte à $144,000. Un permis a été octroyé ces jours derniers à M. G. R. McLaren pour l'érection d'une boulangerie à deux étages sur l'Avenue des Syndicats. M. McLaren a l'intention d'installer des machines "up to date" et assure qu'elle sera une des plus modernes de l'Ouest.

Le progrès bat son plein et l'année 1908 sera une des plus riches pour notre capitale.

ST-PAUL DES METIS.

Le Rév. M. Therrien, curé, est revenu de son voyage ayant 46 nouveaux colons, presque tous pères de familles à ajouter à sa florissante paroisse.

LE NOUVEAU TELEPHONE DE LA VILLE D'EDMONTON

L'installation du nouveau téléphone automatique "Strowger" est maintenant terminée. La compagnie qui a vendu à la ville ces nouveaux appareils s'était engagée par contrat, à compléter l'installation des tables de distribution pour le premier de mai. Comme on peut le voir, cette compagnie a tenu parole puisque tout est maintenant prêt et que le nouveau téléphone sera en opération dans une couple de jours.

Il est bon d'expliquer le fonctionnement du nouvel appareil:

Une table de distribution automatique (switchboard) composée d'une collection de petites aiguilles (switches), une pour chaque téléphone installé, toutes montées sur des supports en fer dans un ordre régulier et réunies par des fils dont l'ensemble forme la table de distribution automatique.

Pour faire un appel vous introduisez un doigt dans l'un des aurifices numérotés du disque mobile placé à la surface de l'appareil; et vous faites tourner le disque jusqu'au point d'arrêt placé au bas.

Il en est ainsi pour chaque chiffre constituant le numéro désiré.

A chaque rotation les petites aiguilles automatiques de la table de distribution sont mises en mouvement par un courant électrique et opèrent une évolution, et lorsque le disque est retourné à sa position normale, après la dernière rotation, les aiguilles ont établi la communication, et vous êtes relié aux lignes du souscripteur que vous désirez appeler.

Vous poussez le bouton placé sur le pied de l'instrument et instantanément la sonnerie du souscripteur que vous appelez résonne. Si la ligne n'est pas engagée, vous recevez une réponse. Est-elle engagée", vous êtes immédiatement informé par un bruit particulier qui se produit dans le récepteur, vous attendez quelques instants et vous appelez de nouveau.

Cette opération s'effectue en cinq secondes.

VOUS AVEZ FAIT L'APPEL VOUS-MEMES.

VOUS SAVEZ QUE VOUS L'AVEZ FAIT SANS EN REFERER A LA REPONSE D'UNE TIERCE PERSONNE.

Vous ne pouvez recevoir le signal "engagé", à moins que votre correspondant soit déjà en communication avec un autre. L'opération est mécanique, automatique: il n'y a qu'un chemin pour que l'appel se rende à destination.

Nous félicitons le conseil de ville de cette amélioration si pratique, et ici encore Edmonton donne l'exemple aux villes soeurs de l'Alberta.

MISERE EN ANGLETERRE.

L'Angleterre est présentement dans une crise financière des plus sérieuses affectant les compagnies de chemins de fer, et les compagnies de transport, et qui s'étendra probablement aux autres industries.

Presque chaque compagnie de chemin de fer se plaint de la pénurie des affaires, quelques-unes mêmes perdent des milliers de dollars chaque semaine.

Les compagnies de navigation annoncent une diminution de 459,000 tonnes dans les marchandises transportées, avec l'année dernière. Depuis 24 ans, c'est la plus grande crise qui s'est abattue sur la Grande Bretagne.

Des centaines de gros navires sont arrêtés ou trafiquent avec perte.

La pauvreté du commerce et le prix excessif du charbon sont la cause de cette crise financière.

C'est peut-être une des causes qui ont décidé les 4,000 émigrants anglais débarqués ces jours derniers à Montréal, de venir chercher une vie meilleure dans l'Ouest Canadien.

Le Bonheur qui Passe

Par SERGE FEGOR

I

Ils se retrouvaient tous les matins, à la même heure, dans le même omnibus, "Square des Batignolles-Jardin des Plantes".

"Lui", Pierre de Rieux, était un publiciste distingué, arrivé déjà, quoique jeune encore, à une situation appréciable dans la littérature, situation uniquement acquise par son mérite, car il se trouvait seul dans la vie.

"Elle", Mathilde, ouvrière dans un grand magasin de la rive droite, élégante, aimable, et délicieusement jolie, était une laborieuse aussi. Sans famille, comme lui, elle ne pouvait compter que sur son travail.

Et leurs occupations, bien différentes pourtant, les réunissaient chaque matin, à la même heure, les dirigeant ensemble vers les mêmes parages.

Le premier jour qu'ils s'étaient rencontrés, Pierre, grave et sérieux de caractère, mûri par les deuils de sa jeunesse, s'était contenté de regarder la jeune fille machinalement d'un regard distrait, indifférent.

Elle, réservée, triste aussi d'une tristesse qui donnait à son sourire une mélancolie charmante, avait seulement, par curiosité de parisienne, peut-être, levé une ou deux fois sur lui ses deux grands yeux.

Mais que lui importait, au fond, cet homme ne lui était-il pas aussi étranger que tous les gens de la voiture, que cette grosse femme, par exemple, en tablier bleu, assise en face d'elle, ou que ce monsieur décoré qu'elle avait à sa droite?

Le hasard faisait et défaisait ces assemblages pittoresques.

Pourtant, un jour, après s'être trouvés ensemble, depuis deux semaines, tous les matins, quelque circonstance banale, un objet, une place offerte, un rien sans doute, motiva de la part de Pierre un mot de politesse et de sa part à elle un gentil merci.

Ce n'était là que peu de chose, mais la glace se trouvait rompue, et désormais chaque jour il y eut entre les deux jeunes gens l'échange d'un sourire gracieux.

Pierre regardait Mathilde maintenant avec moins de gêne.

Assez physionomiste et très expert en matière de psychologie féminine, sur laquelle il avait déjà écrit bien des pages, il avait trouvé tout de suite dans les yeux de sa compagne de route une douceur qui l'avait ravi.

Il y lisait une honnêteté absolue, une simplicité naturelle et surtout une adorable pureté que rien de la vie, bien sûr, n'avait encore entaché, vie dangereuse pourtant, exposée aux compliments, aux rencontres, aux tentations.

Elle aussi se surprenait quelquefois maintenant à regarder Pierre. Elle ignorait la psychologie subtile des livres, mais quelque chose lui disait que ce jeune homme lui devait être loyal et bon.

Puis une force mystérieuse l'attirait vers lui; le hasard d'une enveloppe entrevue avait livré à Mathilde le nom de l'écrivain. Elle le voyait toujours porteur d'une serviette bourrée de manuscrits qu'il finissait de corriger, et elle se demandait si ce n'était pas là ce Pierre de Rieux dont elle avait lu dans les journaux, des nouvelles, des romans, des vers.

Elle ne les avait pas oubliés. Pourquoi? Peut-être parce qu'elle avait été frappée par leur sensibilité touchante, leur charme très particulier, et, dans son imagination de jeune fille, elle s'était plue à s'en représenter l'auteur. N'était-ce pas curieux de le retrouver de la sorte, et de le retrouver jeune, distingué, beau garçon, ainsi qu'elle l'avait rêvé?

Bientôt ils échangèrent quelques mots banals. Il sembla à Mathilde que Pierre s'essayait de préférence à côté d'elle, et un jour elle crut remarquer qu'étant arrivé en avance à la tête de ligne, il l'avait attendue pour monter.

Elle ne s'en fâcha pas, au contraire.

Nul du reste ne les voyait, nul ne pouvait s'apercevoir du petit manège, sauf un voyageur régulier comme eux, et qui se mettait toujours en face d'eux, de Mathilde. C'était un homme d'une trentaine d'années, grand, mince, l'air grave et triste.

Mais, plus hardi que Pierre il ne cessait de regarder la jeune fille.

Ce regard, pourtant, ne la froissait pas. Elle n'y sentait ni l'indiscrétion ni la sotte curiosité... Il avait quelque chose de douloureux, et fréquemment l'inconnu restait ensuite, les yeux demi-clos, le front soucieux, comme perdu dans une songerie.

Pierre, au début, en avait été un peu ennuyé, puis il avait constaté bien vite et combien cet homme était peu gênant. Evidemment, il se trouvait, par le fait des événements, le confident muet de leur roman, mais il y avait quelque chose de sympathique en lui, et Mathilde remarqua même que du jour où elle avait parlé à M. de Rieux, c'était vers lui principalement qu'allaient ses regards.

II

Un matin, un matin radieux de printemps, fait de douce chaleur de ciel bleu et et de bon soleil, Pierre se présenta officiellement à la jeune fille.

Une "nouvelle" parue de lui dans un grand journal, et que Mathilde justement était en train de lire, en fut la raison.

Il crut surprendre une larme dans les beaux yeux de sa voisine.

—Excusez-moi, fit-il, très ému si je me permets de vous déranger. C'est moi qui ai écrit cet article, et je voudrais vous remercier.

—Je sais, fit-elle en souriant; mais en quoi puis-je mériter votre merci.

—Pour les deux petites larmes qui viennent de tomber sur le papier. Ne riez pas, je les ai surprises sous votre voilette, se glissant le long de votre joue. Tenez, elles sont tombées là... près de la signature, justement.

—C'est bien joli ce que vous avez écrit là, répondit-elle simplement.

Il y eut un silence, puis Pierre reprit.

—Voulez-vous me faire un grand plaisir?

—Comment cela?

—En me laissant ce journal.

—Pourquoi?...

—Pour le garder comme une relique...

Et ils parlèrent, parlèrent longtemps.

Il lui confia beaucoup de sa vie, de ses travaux d'écrivain, de ses chimères.

Quand il eut terminé, à son tour elle parla d'elle, un peu.

—Vous êtes seule sur la terre? demanda-t-il.

—Oui...toute seule... Et vous?...

Gravement il laissa tomber ces deux mots:

—Moi aussi!...

III

Mais ces belles choses que vous écrivez, reprit-elle, ces romans, ces nouvelles, ces vers que j'ai lus de vous, tout pleins d'enthousiasme ou de passion, ne vous a-t-il pas fallu les vivre vous-même, ne vous a-t-il pas fallu voyager, sortir, aller dans le monde, avoir une famille, aimer?...

Pierre eut un geste très triste:

—A quoi bon. Ce qu'on écrit, ce sont des rêves fous qui nous viennent on ne sait comment, aux soirs d'insomnie.

L'omnibus était arrivé à destination. Mathilde, en descendant! tendit franchement sa petite main au jeune homme.

Elle rougit, pourtant, rougit beaucoup, car l'inconnu assis en face d'elle avait vu son geste.

IV

Ils s'adorèrent. Pierre ne le lui dit pas, mais il l'écrivit un jour dans une de ses nouvelles, qu'elle lut tout de suite.

Elle comprit.

Alors elle le remercia d'un long regard de ses beaux yeux, et désormais, pour toujours, le pli de tristesse qu'elle avait aux lèvres s'envola.

Rien ne fut changé, toutefois, dans leur vie. Profondément respectueux de son amie, Pierre avait le courage de borner ses relations à ces trop courts moments de voyage commun.

Mais ils s'attendaient réciproquement afin de se trouver à côté l'un de l'autre et se parler d'amour.

L'inconnu était toujours là, devant eux.

Parfois, lui aussi avait entre les mains les journaux où Pierre écrivait, semblant vouloir lui dire:

—Je vous connais, moi aussi.

—Ce monsieur m'intrigue, répétait Mathilde.

—Il ne nous gêne point, ma bien-aimée. On peut regarder notre bonheur.

V

Un autre matin, brumeux et sombre celui-là, fait de nuages noirs et de triste pluie, Pierre parut, grave, préoccupé, comme s'il avait un gros secret qu'il n'osait dire.

Jamais Mathilde n'avait été plus jolie. Ses grands yeux noirs étaient brillants, sa bouche rose et fraîche, souriante de son bon sourire, ses cheveux fauves délicieusement coiffés d'une toque coquette.

—Qu'avez-vous, ami? interrogea-t-elle

Alors il lui avoua qu'il était fou, fou d'elle, ne vivant plus, qu'il fallait mettre un terme à cette situation, et il lui demanda de l'épouser.

Elle eut un frisson, devint très pâle et abandonna sa petite main dans la main de Pierre.

L'inconnu, assis en face d'eux, comme toujours ce matin-là, surprit le mouvement.

Il parut sourire, mais d'un sourire plein d'amertume, et son front se plissa.

Désormais, pour les jeunes gens, ce fut un bonheur sans fin.

Ils s'arrangeaient pour être là, bien avant l'heure, afin de pouvoir faire ensemble un tour dans le coin caché et désert du Jardin des Plantes. Sa solitude les charmait et ils s'y disaient leurs rêves.

Mais jamais Pierre ne demanda à aller voir Mathilde chez elle. Pour rien au monde, il n'eût voulu la compromettre. Il préférait souffrir, souffrir horriblement d'être séparé d'elle jusqu'au jour béni de leur mariage.

Hélas, une question grave se posait.

L'écrivain n'était pas riche. Il ne pouvait donner à sa jeune femme la situation aisée qu'il ambitionnait pour elle. Il voulait absolument qu'elle cessât de travailler, mais, d'autre part, la littérature n'avait rien de fixe, et comment ferait-ils le jour où lui serait malade, où elle aurait un enfant?

—Maudit argent! répétait-ils établissant des calculs, additionnant des espérances, se désolant, tandis que l'omnibus, bondé de monde indifférent, roulait au milieu du tapage de la grande ville.

Seul "le monsieur triste", comme ils l'appelaient, les regardait, obstinément, mêlé à leur vie, à leurs projets.

Qu'importe, au reste!

VI

Ils se marièrent aux beaux jours d'été.

Un joli roman qu'écrivit Pierre, roman écrit avec tout l'enthousiasme de son bonheur et heureusement casé dans une grande revue, put fournir un peu d'argent.

D'ailleurs, la noce serait très simple. Il n'y aurait que quelques bons amis.

Ensuite, les jeunes époux iraient cacher leur bonheur dans quelque coin de campagne. Un moment, ils avaient échafaudé là-dessus bien des chimères. Ils auraient voulu aller loin, très loin, dans les pays où la température eût été plus douce...

—Tant pis, ce sera pour plus tard, ma bien-aimée, tu verras, lorsque j'aurai gagné beaucoup d'argent...

Mais quel ne fut pas l'étonnement de Mathilde, lorsque, la veille du mariage, alors que justement Pierre était venu pour la première fois la voir dans son modeste logement de jeune fille, un commissionnaire arriva, portant une corbeille de fleurs de toute beauté, avec un pli.

—De quelle part? demanda Mathilde.

—Je ne sais pas...

Et, tandis que l'homme se retirait, l'ouvrière rompit curieusement l'enveloppe. Il s'en épandit une neige de billets bleus, qui couvrirent la table.

—Des billets de banque. Que veut dire?...

Une lettre était jointe. Pierre lut à haute voix:

"Mes amis,

"Permettez-moi de vous donner ce nom. Ne suis-je pas mêlé à votre vie depuis longtemps, depuis toujours? J'en ai connu, bien malgré moi, tous les chapitres, tous les détails.

"Je vous envoie ces quelques fleurs, pour mettre sur votre table de noces. Je vous envoie aussi cet argent qui vous facilitera l'existence. Vous le méritez tous les deux.

"Ne me remerciez pas, car c'est moi qui m'acquitte d'une dette envers vous.

"J'ai été le témoin de votre bonheur. Chaque jour j'ai pu le voir passer devant mes yeux, doux à regarder et reposant. Chaque jour, l'exemple de votre amour que j'ai compris très pur, très courageux et très fidèle, m'a réconforté.

"J'ai pu quelquefois vous gêner par ma présence; ne m'en veuillez pas. Dites-vous que le bonheur des gens ne doit pas être égoïste. Qu'il soit comme ces grands feux clairs des maisons des riches, où, par charité, on laisse quelquefois se réchauffer ceux qui ont froid.

"Et si, surpris, vous vous demandez quelle raison a pu me pousser à vous écrire des choses, je vous dirai que moi aussi j'ai été, comme vous, jeune et plein d'enthousiasme. Moi aussi, j'ai eu un roman d'amour. Moi aussi, à l'heure actuelle, je suis marié.

"Mais je suis de ceux-là qui souffrent, de ceux à qui la vie n'a apporté que des déceptions, à qui l'amour ne donne que des larmes, de ceux qui ont froid.

"Et à votre amour qui passait, je suis venu me réchauffer un peu le coeur. Merci."

....

La lettre de l'inconnu n'était point signé.

Jamais plus on le revit.

ALLELUIA.

C'est que c'était l'hiver et que c'est le printemps.
V. HUGO.

Hier, tandis que par ma fenêtre ouverte, entrait avec l'air pur et frais du printemps, la joyeuse sonnerie des cloches du Jeudi-Saint, un petit oiseau, tout duvet et plumes, vint se blottir dans mes blanc rideaux.

Un instant, le coeur suspendit ses battements, car, chez nous, un oiseau, qui, inopinément visite une demeure, est le héraut de la mort... Est-ce possible, pourtant, que ces mignonnes créatures, symboles de poésie et de grâce, servent de précurseurs à l'horrible mégère au teint blême!

Non, le gracieux oiselet, sans doute, était venu me parler, à cette heure matinale de la saison où tout se prépare à renaître à la joie et à l'espérance, de ces vastes espaces, de ces lointains sans bornes, que, plus heureux que nous, pauvres affamés de l'infini, il traverse à son gré.

Ah! si j'avais pu comprendre son gazouillis, si j'avais su interpréter son langage, et les frissonnements de son aile!

Peut-être m'aurait-il décrit le pays du soleil qu'il a visités, tandis que la neige nous enveloppait de son manteau, et, que nous grelottions, transis, sous le flagelle du gel.

Peut-être m'aurait-il dit les bercements sans fin sur les branches fleuries des amandiers, et ses épithalames à la face de la radieuse nature.

Et que m'aurait-il parlé encore? D'amours fidèles ou de délaissements cruels? Dans le monde ailé, on y aime assurément, alors on dit y souffrir et y pleurer aussi...

Que d'oiseaux j'ai vus au bord des nids désertés et que l'abandon avait rendu muets. Et quand venaient les brises d'automne, les pluies froides de novembre, ils se retenaient, tout recroquevillés, aux rameaux dénudés jusqu'à ce qu'un coup plus fort de l'acquilon, les jetât, éperdus, sur le sol dur et glacé.

Où se réfugiaient-ils alors, ces déshérités du sort, ces parias de leur race?

Retrouvaient-ils la route qu'avaient suivie leurs frères? parvenaient-ils jamais aux bosquets enchanteurs des rosiers d'Engaddi?

Mais lui, mon gentil visiteur n'a pas à redouter de sitôt la morsure des frimas. La terre s'apprête à lui prodiguer ses plus beaux sourires; bientôt, les fleurs, ses soeurs, ouvriront à sa becquée leur calice embaumé, et longtemps encore — un printemps n'est-ce pas une longue étape dans la vie d'un oiseau? — il sera à l'abri de la mortelle inclémence de nos rigoureux hivers.

Document, je l'allai chercher dans les plis de la blanche mousseline où il s'était réfugié.

Je sentis alors, dans ma main comme un coeur qui palpitait. Et ce coeur me regardait comme des yeux qui demandaient grâce, des yeux doux et tristes à la fois, derrière lesquels semble briller une âme.

Pauvre chéri! crois-tu que je veuille toucher, autrement que par un baiser, à une seule de tes plumes? Non, je te laisse libre Vois, la fenêtre est ouverte, va où la fantaisie t'appelle. Si tu me restes, je te ferai un nid soyeux, capitonné comme un alcove de marquise, et tu auras pour étancher ta soif l'eau la plus limpide et la plus fraîche. Trop heureuse encore, si tu me récompenses de mes soins par une chanson.

J'ouvrais la main. Il ne manifesta nulle hâte de me quitter; il sautilla, ici et là, comme s'il eut voulu faire plus ample connaissance avec les êtres de son nouveau domicile.

Après avoir effleuré tout de son aile caressante, il alla se poser sur le bord d'un vase en cristal, où des violettes achevaient de mourir.

A travers la croisée, grande ouverte, entraient les chaudes effluves du printemps naissant; les arbres, commençant à secouer leur longue torpeur, dans l'esthétique de leurs enlacements, bruissaient, d'harmonieux frissolis.

Soudain, un cri inquiet d'oiseau, s'élevant du dehors, troubla le silence de ma chambrette. Le cri se fit entendre une seconde fois; on y répondit du dedans par une note de triomphe, éclatante comme une fanfare.

Et sans me dire adieu, sans même retourner la tête, mon hôte d'une heure, abandonnant sa retraite fleurie, rejoignit, en deux coups d'ailes, la compagne qui l'appelait, et, je les vis, tous deux se perdre dans la nue...

FRANCOISE.

(Du "Journal de Françoise")



Pour attiser le feu

Pour attiser le feu qui s'éteint, jetez sur le braisier une poignée d'écorce d'orange ou de citron séchée.



CHRONIQUE EXPRESS.

Minuit.

Les yeux d'or du ciel sont si jolis à contempler, à travers le carré de la vitre, que mon papier reste blanc, sans que les petites bêtes noires viennent se promener dessus pour former des lignes!

Minuit. Je m'objurgue avec une ardeur digne d'un meilleur résultat.

Le croissant aminci de la lune ascencionne lentement. On ne pourrait rêver croissant plus réussi pour placer à sa pointe effilée une pâle Colombine, une nuit plus bleue, plus étoilée pour inspirer un galant Pierrot.

Combien ce soir, avant de se glisser dans le lit louillet, ont répété cinq fois le sacrementel: Croissant, beau Croissant d'or, fais-moi voir en rêvant le mari que j'aurai de mon vivant!"

"Croissant, beau Croissant d'or, fier solitaire, exauces leur voeu naïf..."

Minuit.

Tout doit dormir dans les quelques fermes environnantes. La charrue brise les reins, endolorit les muscles. On doit dormir...

C'est une étrange impression qu'on ressent à veiller seule dans une pays qui s'étend sur des lieues. Si Menou arrêtait son piétonnement de chatte vigilante, j'entendrais les étourneaux se disputer les bonnes places dans le grand tremble.

—Menou, écoutes!...

Mais, Menou s'inquiète peu des pailleries des oiseaux, à l'appel de son nom, elle saute sur la tablette étroite, se caresse, fait ron ron. Ses tout ronds, quela lampe fait cligner, demandent le pourquoi de cette veillée.

Aussi, Menou ne souffre pas de la migraine de s'être trop penchée sur les plates-bandes du jardin. Menou peut aller dormir, elle, elle n'a pas de chronique à faire!...

Minuit...

Magali.

LES LIVRES CANADIENS.

Souvenirs et impressions de voyage au Nord-Ouest Canadien.

Sans prétention littéraire, M. J. H. Saint-Germain, nous conte son voyage au Nord-Ouest, "J'ai lu, j'ai vu. Je me souviens, je raconte." Ces mots du vicomte Walsh, servent d'épigraphe au livre.

Outre l'attention qu'exerce notre Nord-Ouest, sur les Canadiens de l'Est, M. F. H. Saint-Germain était attiré vers ces contrées par la présence de sa fille ainée, en religion. Soeur Saint-Germain, une des quatres premières religieuses qui prirent la direction de l'hôpital de Blood Reserve, dans l'Alberta-Sud.

L'auteur, bien entendu, est enthousiaste du pays, il ne le dissimule pas. M. Saint-Germain doit être un actif, cette vie de l'Ouest lui plaît: parions qu'il l'envie!

Trop rapidement, il visite les quelques villes importantes: Medecine Hat, Régina, Brandon; puis il s'arrête plus longuement dans les centres canadiens-français du Manitoba. Quelle tâche plus agréable que celle de constater le succès d'anciens amis?

Les chapitres consacrés à St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Letellier sont presqu'entièrement faits d'exemples de Canadiens ayant atteints la fortune dans leur nouveau pays.

Reconnu avec plaisir la sympathique physionomie de Monsieur l'abbé Jutras, de Letellier.

Le livre contient de judicieux conseils et aperçus sur la culture, qui seront d'une grande utilité pour ceux que la vie de l'Ouest tenterait... Peut-on lui en vouloir, s'il laisse trop dans l'ombre les déboires, les épreuves des premières années, de ceux qui sont arrivés à la richesse ou à la modeste aisance? N'est-ce pas le reproche qu'on pourrait adresser à tous les écrits sur l'Ouest?

Le livre vrai, celui qu nous sauvera de la marée des illusinnés que le mindre échec abat, est encore à faire. N'empêche que l'oeuvre de M. St-Germain est sincère, et que nous aurions mauvaise grâce à ne pas le remercier de son admiration. Est-ce sa faute s'il ne rencontra que des gens heureux?

Magali.

P. S.— Le livre de M. St-Germain est en vente chez l'auteur à Nicolet, P. Q.

mais qu'il est doux quand même de s'entendre dire.

FEUILLE DE TREMBLE. — La liste est envoyée depuis déjà quelques jours. Ne me grondez pas.

Point de nouvelles de Frileuse ces temps-ci. Sa dernière lettre faisait prévoir que le noviciat de sa soeur serait interrompu par suite d'un mauvais état de santé. Je ...r que le silence de notre amie n'est pas causé par une aggravation de la maladie.

Je dis, de votre part, à Bachelor, que vous lui souhaitez de piquer les doigts en cousant. La commission dont vous me chargez est-elle bien chrétienne, Feuille de Tremble?

C'est à l'oeuvre que nous verrons comment vous tiendrez votre promesse.

Les Amitiés

Mes yeux sont fatigués de lire.
Mon coeur est triste et mon corps las.
J'attends quelqu'un qui ne vient pas...
J'aurais besoin d'un clair sourire.

J'écoute le vent froid bruire,
Une cloche sonne là-bas.
Si j'entendais monter des pas!...
J'aurais tant de choses à dire!

Je pense aux chères amitiés,
Aux réconfortantes pitiés,
Aux regards, aux doux mots des femmes...

Elles seules savent guérir
Les langueurs des corps et des âmes,
Rien qu'à nous regarder souffrir...

ALBERT LOZEAU.

PETIT COURRIER.

RAYON D'OR. — Je donne ma langue au chat! Je ne comprends plus rien! Me chargez-vous d'un message pour Fleurette des Prairies? Vous adressez-vous à moi? Je ne vous connais. Je ne puis vous écrire directement, pour la raison toute simple que j'ignore votre adresse.

Voulez-vous m'écrire plus explicitement la prochaine fois, — en anglais, si vous le préferez, Il me semble que vous avez une difficulté à vous exprimer en français.

Croyez à ma bonne volonté... et donnez-moi le mot de l'énigme.

BLANCHETTE. — ...Et cela prouve que vous avez de l'esprit... et un charmant caractère!

S'il faut me montrer encore inflexible cette fois, j'espère être plus hospitalière pour ce que vous m'annoncez.

Appliquez-vous surtout à donner une apparence de "vécu", de "réel", et pour obtenir ce résultat copier sur place d'après nature. Evitez les longueurs, les phrases toutes faites, les répétitions: les mots qui ne "veulent rien dire", non seulement retranchent de l'intérêt, mais encore fatiguent et ennuient le lecteur. Votre "Promenade d'été" aurait gagné à être condensée.

Avez-vous deviné que le village était L...? Nous nous sommes certainement croisées dans la rue!

Les petites ennuyeuses telles que Blanchette me sont si chères que je n'ai nul besoin de patience pour leur répondre. Revenez aussi souvent que vous voudrez.

PRINTEMPS. — A deux battants nous vous ouvrons la porte: entrez, charmant printemps, nous soupirons après vous depuis des mois!

C'est présomptueux, même pour un Printemps, de croire que le bonheur s'enferme ainsi: il lui suffit une si mince fissure pour fuir!

Merci pour toutes ces minces gentillesses, que je ne mérite pas,

ALICE. — Cette recette a été répété plusieurs fois en peu de temps. Il serait aimable, à nos lectrices de suivre les recettes données dans le Petit Courrier; elles éviteraient ainsi des répétitions à intervalles trop rapprochés.

Je connais d'excellents traités de coupe, mais ils sont basés sur le système métrique. Je m'informerai s'il en existe, en français, donnant des mesures anglaises.

Que ce ne soit pas cette raison qui me prive de vos lettres. Je vais vous attendre souvent.

SPHINX BLANC. — C'est donc l'héroïne de Chantepleure qui vous a inspiré ce pseudo troublant? Je persiste à croire la ressemblance vague. Une petite tête romanesque se traite avec une once de cette bonne prose de la vie, qui n'est pas toujours couleur d'aurore, quelques grains de bons traitement.

Vous avez oublié l'aveu de paresse? Je crois néanmoins que vous aurez satisfaction bientôt.

Vous m'êtes bien chère, aussi; je vous remercie de tout.

JEUNE CHEF DE FAMILLE. —Pourquoi changeriez-vous de nom; celui-ci vous trace tout un programme?

Je suis heureuse que ces lignes soient tombées à propos sous vos yeux et qu'elles aient dissipées cette impression d'isolement si pénible dans un milieu neuf que notre imagination représente souvent hostile. Vous viendrez quand vous voudrez m'entretenir de votre chère maman, de ces petits frères et soeurs dont vous êtes le soutien et à qui vous allez courageusement préparer l'avenir. Vous me les ferez connaître bien vite; ils vous paraîtrons plus proche.

Il ne faut pas reculer devant cette responsabilité, lourde, il est vrai, pour votre jeune âge; c'est en n'hésitant pas qu'on distrait le moins possible de ses forces. Se coucher sur le chemin est lâche, et il faut rester digne de la confiance de votre mère. Combien d'autres, d'ailleurs, à votre âge même, sont déjà des hommes qui doivent se battre contre des difficultés matérielles? Ne vous plaignez pas, puisque ces inquiétudes sans nom de savoir les siens privés du nécessaire vous sont épargnées.

Vous voulez un avis franc? Le voici: la ville américaine n'offre aucun genre de ces délassements, mieux vaut, si votre santé est un peu précaire, l'oisiveté à la campagne que celle démoralisante de la ville. Pour toute distraction, vous auriez le "bar", avec sa salle de paresse, aux ignobles crachoirs.

Ne vous hâtez pas à fixer votre choix. Puisque vos moyens vous le permettent, pourquoi ne visitez-vous pas ces autres régions?

Revenez, nous tâcherons de vous donner à nouveau cette jouissance du foyer retrouvé.

J. V. A St-A. — Toutes sont les bienvenues. Il ne m'est pas facile de vous conseiller une nuance, ignorant la couleur de vos cheveux. Bleu et brun sont les favoris de la mode. 2o. Sept verges; 3o. Paille naturelle.

Toute à votre disposition.

Rose Neige, Albina, Espérance, Madame J. B. M., sont priées d'attendre leurs réponses pour la semaine prochaine.

Magali.

RECETTES DE MENAGE

Tuyaux de Cuisine

Pour empêcher les tuyaux de cuisine de s'emplir de graisse et de se boucher, jetez-y de temps à autre une certaine quantité d'huile minérale.

Entretien des Ferblancs

Pour polir les ferblancs, frottez-les en premier lieu avec un linge humide; ensuite prenez de la farine sèche et frottez-la dessus avec vos mains, prenez alors du vieux papier à gazette et frottez en faisant partir la farine, et vos ferblancs luiront très bien.

Taches de Vin

Pour enlever les taches de vin ou de fruits sur le linge on imbibe parfaitement la partie tachée avec de l'eau de javelle pure. On plonge alors vivement le linge dans un vase d'eau fraîche et l'on frotte soigneusement les parties tachées de manière à en faire disparaître toutes traces.

Les Brosses à Habits

Pour nettoyer les brosses à habits, le meilleur procédé est de les frotter sur une feuille de papier buvard blanc, jusqu'à ce que le frottement ne laisse aucune souillure sur le papier.

Nettoyages des Glaces

Verser un once de blanc d'Espagne dans une chopine d'eau additionnée de deux cuillerées de vinaigre, soutirer la liqueur blanche et l'étendre sur la glace; quand elle est sèche, frotter la glace avec un chiffon sec et essuyer avec la peau de chamois.

Nettoyage des Peignes

Faites dissoudre dans de l'eau chaude un peu de cristaux de soude; mettez-y tremper vos peignes et démêloirs, frottez, rincez à l'eau claire et essuyez. Vous pouvez vous servir aussi d'une décoction chaude de bois de Panama. Enfin, ici encore, l'ammoniaque peut être utilisée; mélangez eau et ammoniaque par moitié (petite quantités), trempez dans le mélange une brosse de crin et frottez peignes et démêloirs.

BIBLIOGRAPHIE.

LE CANADA CHANTE.
"Les Horizons"
Poésies par Albert Ferland.
Chez Déom, Frères, Montréal.

Le Canada Chanté comprendra plusieurs livres. Le livre deuxième soigneusement imprimé sur papier de luxe, formant in-8o., paraîtra prochainement, en brochure, sous le titre: "Le Terroir".

Le livre troisième paraîtra sous même format et même toilette typographique, dans le cours de 1908. Ainsi seront édités les autres livres, jusqu'au chant dernier de l'ouvrage.

Chaque livre, portant un titre spécial, sera mis en vente séparément, au prix de 25 cents l'exemple.

Les souscriptions pour le livre deuxième sont reçues chez l'auteur, 22 est, rue Notre-Dame, Montréal.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 — Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 30 AVRIL, 1908.

Au Point!!

M. Héroux et moi, avons crû devoir échanger nos vues sur l'application qu'on peut faire des lois scolaires au Nord-Ouest.

Nous l'avons fait, je crois, avec assez de calme et assez de discrétion pour ne pas regretter un seul mot que nous avons écrit. Nous avons eu aussi assez conscience de l'importance du sujet à traiter et de la responsabilité qu'une telle polémique peut entrevoir pour reconnaître la nécessité ou du moins l'opportunité de signer nos articles.

Voilà que maintenant un certain "Quidam", qui emprunte le titre de patriote, pour la circonstance, vient à la recousse, et malhonnêtement donne à mes écrits une signification qu'ils n'ont jamais eue.

Dans l'"Action Sociale", numéro du 20 avril, ce faux "Patriote" de l'Ouest me traite d'insulteur de missionnaires, d'individu se rampant devant les anglais ou encore d'ingrat envers ceux qui m'ont donné mon éducation.

C'est vraiment trop malhonnête et trop ridicule pour s'y arrêter; surtout lorsque toutes ces insultes me sont adressées par un monsieur qui porte un masque.

Quand ce monsieur, "très en vue de l'Ouest," tel qu'il est présenté au public par l'"Action Sociale" daignera nous faire connaître son vrai nom, nous nous occuperons de lui.

En attendant qu'il nous accorde cette faveur qu'il me permette de lui déclarer que plusieurs de ces missionnaires, qu'il m'accuse d'avoir insultés, m'ont écrit pour approuver sans restriction les articles signés de mon nom qui ont été publiés dans le "Courrier de l'Ouest."

De crainte que Monsieur le "Patriote", homme très en vue de l'Ouest, ne me donne pas l'occasion de répondre à sa lettre, j'attire dès maintenant son attention sur les lettres de Monsieur l'Abbé Bérubé, curé de Vonda, Sask., et aussi sur un article éditorial de la "Presse" numéro du 20 avril, dans lesquelles il trouvera des réponses complètes à toutes ses assertions inexactes.

Le correspondant de l'"Action Sociale" termine son article en me lançant ce dernier trait empoisonné" qu'il désire me voir prendre une attitude plus fière vis-à-vis des étrangers à notre foi, et à notre race, qui ne nous respecteront que le jour, dit-il, où nous saurons nous tenir debout, pour réclamer nos droits.".

Que notre brave ami le "Patriote", homme très en vue de l'Ouest sache que dans l'Alberta tous les Canadiens-français sont debout, qu'ils luttent la tête haute, et sans porter une visière, quelque patriotique qu'elle soit!!

PHILIPPE ROY.

La Session a Ottawa.

A la rentrée des Chambres à Ottawa, après la vacance parlementaire, le "Citizen", journal conservateur et organe reconnu de l'Hon. R. L. Borden, chef de l'opposition, déclare que le parlement siègera encore longtemps.

Ce journal va jusqu'à dire que le chef de l'opposition tiendra le Parlement en session, jusqu'au temps où il deviendra obligatoire de faire des élections générales.

Ces menaces sont vraiment trop peu sérieuses, pour être acceptées.

Du reste, si l'hon. R. L. Borden jugeait à propos de mettre à exécution les menaces de l'organe Tory, il lui faudrait garder la députation à Ottawa, jusqu'au mois de novembre 1909.

Malgré leur habilité de faire de l'opposition, ni M. Borden, ni ses lieutenants seraient assez renseignés, et assez résistants, pour tenir le gouvernement en échec aussi longtemps.

D'ailleurs, le public commence déjà à en avoir assez de payer pour faire imprimer les insinuations détestables et les critiques futiles de l'opposition dans le Hansard!!

Plusieurs journaux conservateurs, et quelques-uns des esprits dirigeants du parti conservateur, tel que l'Hon. M. Haggart, ancien ministre dans le gouvernement de Sir John A. MacDonald, ont déjà plusieurs fois durant la session, fait comprendre à M. Borden que son obstruction systématique aux affaires publiques était mal vue du public en général.

Il est admis qu'une opposition doit surveiller et critiquer consciensieusement les actes administratifs du gouvernement. C'est là la seule garantie que le peuple possède d'avoir un bon gouvernement.

D'un autre côté ce devoir de l'opposition devient une calamité pour le pays, s'il dégénère en obstruction.

Tous ceux qui ont suivi avec attention les débats parlementaires de la présente session, se rendent bien compte que M. Borden et ses lieutenants ont bloqué volontairement la marche des travaux législatifs.

L'Hon. Premier Ministre semble bien décidé à laisser savoir au public qu'il n'entend pas partager avec le chef de l'opposition la responsabilité de sa tactique obstructive.

Sir Wilfrid a décidé de demander à la Chambre des Communes de siéger trois fois par jour, le matin, l'après-midi et le soir.

Le gouvernement a préparé, durant la vacance de Pâques, toutes ses mesures, qu'il se propose de faire sanctionner durant la présente session.

Elles seront immédiatement déposées sur la table de la Chambre, pour y être étudiées et adoptées.

Si Monsieur Borden comprend son rôle, s'il le joue honnêtement, et non pas uniquement dans l'intérêt politique de son parti, il donnera toute l'attention voulue à ces mesures du gouvernement, mais il ne fera pas d'opposition stérile, ni d'obstruction.

Lettre de M. l'Abbe Berube.

Nous publions, aujourd'hui, une lettre que Monsieur l'abbé Bérubé, curé de Vonda, adresse à "l'Action Sociale."

Monsieur l'abbé Bérubé, comprenant quelle impression mauvaise et inexacte, l'interprétation de nos lois scolaires, telle que donnée par M. Omer Héroux, dans "l'Action Sociale" pouvait créer chez des compatriotes de la province de Québec, a cru de son point.

Les lettres de M. l'abbé Bérubé sont intéressantes, et donnent bien la note juste de la situation devoir de mettre les choses plus dans laquelle les catholiques et les Canadiens-français des nouvelles provinces se trouvent placés.

Monsieur Héroux, et ceux qui pensent comme lui dans la province de Québec, diront peut-être que Monsieur l'abbé Bérubé est optimiste, et qu'il nous fait de la situation, un tableau sans ombres.

Non, Monsieur le curé de Vonda communique au public sa propre expérience, et en même temps celle de ses compatriotes dans les nouvelles provinces.

D'ailleurs, il semblera bien difficile à nos compatriotes de la province de Québec de ne pas accepter comme vraies, les assertions de monsieur l'abbé Bérubé, quand il les appuie sur le témoignage non équivoque du ministre de l'Education de la Saskatchewan lui-même.

Pour appuyer les assertions de Monsieur l'abbé Bérubé, nous pourrions nous-mêmes donner le témoignage d'un de nos plus hauts dignitaires ecclésiastiques de la province de l'Alberta, qui accepte avec le même esprit de conciliation et de satisfaction, la position qui nous est faite.

Dans tous les cas, il nous semble qu'il vaut bien mieux interpréter les lois scolaires des nouvelles provinces dans le sens que nous désirons les appliquer, et que nous les appliquons maintenant, que le broyer constamment du noir, et s'alarmer d'avance de changements qui, suivant M. Héroux, pourraient se produire, et compromettre nos privilèges.

Comme le dit si bien Monsieur l'abbé Bérubé, "en somme, nous sommes satisfaits du présent, et regardons l'avenir avec confiance", et il ajoute ailleurs, "il est certain, dans tous les cas, que notre cause est entre les mains de nos gens."

Oui, nous pourrions donner à nos enfants catholiques et canadiens-français une éducation presqu'idéale dans nos écoles, si nous pouvions nous assurer les services de professeurs compétents, parmi nos compatriotes.

Il est inutile de se le cacher plus longtemps. C'est là où se trouve tout le danger qui bientôt va devenir un péril, si notre situation ne s'améliore pas de ce côté là.

Quand Monsieur le Sénateur Roy demandait à ses compatriotes de la Province de Québec "de réformer leur enseignement d'école normale, de manière à nous fournir des professeurs compétents", il ne leur lançait pas une insulte à la face, comme le prétend le "Patriote", l'homme très en vue de l'Ouest de l'"Action Sociale", mais, prévoyant le danger qui nous menace, il cherchait à l'éviter.

Dans nos écoles de l'Ouest, il nous faut des professeurs connaissant parfaitement les deux langues, pour qu'ils soient acceptables par le gouvernement et aussi par nous.

Nous désirons sincèrement conserver notre langue, et notre caractère nationale, mais nous voulons aussi fermement que nos enfants apprennent l'anglais, et l'apprennent bien.

Le temps est passé où l'on pouvait dire sérieusement à nos compatriotes, parlez l'anglais, mais parlez le mal.

Le "Patriote" de "l'Action Sociale" affirme que "ceux qui sont étrangers à notre foi et à notre race ne nous respecterons que le jour où nous saurons nous tenir debout, pour réclamer nos droits."

C'est vrai, mais étant debout, il nous faut aussi être à la même hauteur qu'eux.

Dans les provinces où nous sommes en minorité, il faut même mieux que nous soyons plus haut, et mieux préparés si nous voulons que la lutte pour la vie tourne à notre avantage.

Ce sont des gens sincères, tout aussi bon patriotes que le correspondant de l'"Action Sociale", mais qui souffrent de ce manque de préparation nécessaire qui nous l'affirment.

Voilà sans doute pourquoi Monsieur le Sénateur Roy demande à grand cri que la province de Québec nous envoit des professeurs compétents, et il a grandement raison.

Nous formons de nouveaux districts d'école, et nous construisons de nouvelles écoles tous les jours, mais nous n'avons pas de professeurs à donner à nos enfants.

Dans deux ans, nous aurons besoin de cinquante professeurs catholiques, connaissant également bien le français et l'anglais, nous en trouverons peut-être dix.

Si nous ne prévoyons pas maintenant, pour rencontrer cette fatalité, qu'arrivera-t-il??

Il arrivera que dans nos écoles à nous, nous serons forcés d'engager des professeurs anglais et protestants.

C'est parce que nous ne voulons pas de cet état de chose, que nous reclamons dès maintenant, et que nous cesserons de réclamer seulement lorsque vous nous aurez entendu!!

Les Canadiens-francais et M. Oliver.

"La Libre Parole" de Québec publie un petit entrefilet dans son numéro du 18 février, où elle dit que "les libéraux de l'Ouest ne paraissent pas enchantés de Monsieur Oliver". Ils réclament, ditelle, la rentrée du néfaste Sifton dans le ministère fédéral." Elle ajoute: "On dit que parmi ceux qui font des instances auprès du premier ministre, il y a beaucoup de Canadiens-Français.

Elle conclu en nous lançant cette boutade: "C'est à désespérer de la mentalité de certains de nos compatriotes, vraiment!!

Que les libéraux de l'Ouest demandent la rentrée de Monsieur Sifton dans le cabinet, cela ne prouve pas du tout qu'ils soient mé contents de Monsieur Oliver.

La rentrée de Monsieur Sifton dans le gouvernement Laurier ne diminuera en rien le prestige et l'influence de Monsieur Oliver dans l'Ouest, mais elle augmentera notre représentation dans le gouvernement, voilà tout!

Les libéraux n'ont sûrement pas d'autre motif en vue, quand ils demandent à Sir Wilfrid d'inviter Monsieur Sifton à entrer de nouveau dans son cabinet.

Que les Canadiens-Français libéraux se joignent à leurs concitoyens anglais pour presser cette augmentation de représentation de l'Ouest, dans le gouvernement, cela ne prouve pas plus non plus que leur mentalité s'affaiblisse. Au contraire, en agissant ainsi, nos compatriotes prouvent qu'ils réalisent l'importance que l'Ouest Canadien prend, et qu'ils s'intéressent au progrès général du pays.

Ceux qui ont été témoins et qui ont bénéficié de l'essor que l'Hon. Monsieur Sifton a su donner à l'Ouest, lors de son passage au Département de l'Intérieur, n'admettront certainement pas le qualificatif de "néfaste" que la "Libre Parole" accorde au nom de Monsieur Sifton.

L'Hon. Monsieur Oliver, homme d'expérience des choses de l'Ouest ne nous a pas fait regretter son prédécesseur.

N'empêche pas que nous aurions grandement tort, dans l'intérêt général du pays, de nous objecter à la rentrée de Monsieur Sifton dans le gouvernement Laurier.

D'ailleurs, Sir Wilfrid nous a habitué à avoir pleinement confiance dans le choix qu'il fait de ses collègues. S'il juge à propos d'appeler Monsieur Sifton à faire encore une fois partie de son gouvernement, nous sommes convaincus qu'il le fera parcequ'il a la conviction que c'est dans l'intérêt du pays.

Le Japon et l'Alberta.

L'alliance anglo-japonaise a créé pour le Canada, et surtout pour l'Alberta et la Colombie Anglaise, un marché qui sera avant longtemps, celui où nous écoulerons tous nos produits d'exportation.

La proximité relative de ce nouveau marché, et la demande qui, de ce côté, va devenir presqu'illimitée pour nos produits de la ferme, ouvrent une ère de prospérité pour les cultivateurs de l'Alberta.

Ils n'auront plus à compter avec des délais ruineux, causés par l'insuffisance des moyens de transport, vers les ports de l'Océan Atlantique.

Nos blés n'auront plus à rester emprisonnés durant des mois dans les élévateurs de Fort William, à cause de nos hivers rigoureux, qui paralysent nos communications par eau.

Les distances en chemin de fer seront presqu'effacées.

Ce sont nos fermiers qui bénéficieront de tous ces avantages, puisque toutes ces diminutions sur les frais de transport iront s'ajouter au prix qu'il recevront pour leurs produits.

Un meunier d'Edmonton nous disait il y a quelques jours qu'il a été forcé de résillier un contrat qu'il avait fait avec un agent de commerce japonais, pour lui fournir 10,000 barils de farine; la récolte du blé ayant été mauvaise l'année dernière, dans le nord de l'Alberta.

Ceci démontre bien l'importance des échanges commerciales qui se sont déjà établies entre le Japon et le Canada, depuis l'alliance anglo-japonaise.

A mesure que le commerce augmente, les rapports entre les deux continents, deviennent plus intimes.

Le jour n'est pas éloigné, où une grande partie des produits de la ferme dans l'Alberta ira vers l'Ouest, et à des conditions beaucoup plus avantageuses pour nos cultivateurs.

"L'alliance anglo-japonaise a créé une sorte d'entente cordiale, entre le Canada et le Japon; la mission récente de l'Hon. M. Lemieux a convaincu le gouvernement japonais du bon vouloir des Canadiens à son égard; la formation au Japon d'une société nippo-canadienne contribuera largement à développer les relations commerciales entre les deux pays."

Voilà des réflexions que faisait, dans un de ses derniers numéros, le journal "Le Temps" d'Ottowa.

Cette société nippo-canadienne a été formée tout récemment à Tokio, et elle a comme membres des Japonais marquants, dans le commerce et dans l'industrie. Son premier président élu, est M. Noose, bien connu à Ottawa.

Le but de cette société est de promouvoir des relations plus intimes entre les deux pays.

Nous le répétons, cette nouvelle orientation de notre commerce a une signification des plus importantes et des plus cordiales, pour les Albertains. Nous aurons bientôt un grand marché à nos portes, où nous pourrons écouler nos produits à toutes les saisons de l'année, et non pas seulement à l'automne et au printemps. Voilà où nos fermiers trouveront un avantage énorme; ils n'auront pas à l'avenir à se hâter autant pour expédier leurs grains à l'automne, et ils recevront un prix plus rémunérateur durant l'hiver.

Ici, nous conclurons, en citant de nouveau un paragraphe d'un article éditorial du "Temps" d'Ottawa:

"Le Canada serait-il en aussi bons termes avec le Japon si au lieu de travailler avec calme et modération à la solution du problème de l'immigration japonaise, le gouvernement canadien avait suivi le conseil de M. Brden, et demandé l'abrogation du traité de commerce, car tel aurait été le résultat d'une politique de réglementation de l'immigration japonaise, par le Canada lui-même??

Dictionnaire Historique

Des Canadiens et des Métis français de l'Ouest

Par le R. P. A. G. Morice O.M.I.

Nous avons lu avec un vif intérêt l'introduction au Dictionnaire des Canadiens et des Métis Français de l'Ouest, publié par le R. P. A. G. Morice, O.M.I., de Kamloops, B. C.

Les Canadiens-français, surtout ceux qui vivent dans l'Ouest, devraient tous lire ce livre si intéressant.

Il contient l'histoire véridique de nos compatriotes, à l'Ouest des grands lacs, depuis les premières explorations qui ont été faites dans l'Ouest Canadien.

Le R. P. Morice s'est documenté aux sources historiques les plus authentiques avant de nous donner les biographies, que l'on trouve dans son ouvrage.

Plusieurs de nos contemporains trouveront dans ce dictionnaire leur arbre généalogique. Ils y apprendront peut-être des faits sur leurs ancêtres, dont ils auront raison de s'enorgueillir.

Le trait caractéristique qui ressort

Suite à la page 5.

LETTRES DE L'OUEST.

La Question Scolaire.

Vonda, Sask., 14 avril, 1908.
Au Directeur de lè'Action Sociale," Québec.

Monseieur le Directeur,

Ayant donné, il y a quelques jours un aperçu de la situation des Canadiens-français 'dans la Saskatchewan et l'Alberta, au point de vue national et religieux, je viens aujourd'hui décrire leur situation au point de vue "scolaire".

J'aborde ce sujet en tremblant. Qui ne sait, en effet, les avis divers, les polémiques vives, acrimonieuses même, qu'il a suscité? Je sens donc le besoin de renouveler l'assurance déjà donné, à savoir, que je tâcherai d'exprimer mon sentiment avec tout le calme et la sincérité dont j[e suis capa]ble.

Aux termes de l'acte d'autonomie, dit "The Saskatchewan Act," les chapitres 29 et 30 des Ordonnances du Nord-Ouest de 1901 constituent le fond de notre code scolaire. Je citerai ces actes d'après "The School Ordinance", comprenant toutes les lois scolaires et leurs amendements jusqu'en 1907.

En vertu de ces actes, voici comment nous pouvons organiser nos écoles. Dès que dans un district, nous avons 12 enfants entre les âges de 5 et 16 ans, nous avons droit à une école séparée. Pour l'obtenir, trois contribuables en font la demande. Puis nous élisons trois syndics qui ont vis-à-vis de l'école séparée tous les devoirs des syndics des écoles publiques. Tous les catholiques de ce district sont sujets aux contributions imposées pour le soutien de l'école séparée et à aucune autre. Bien plus, les co-propriétaires catholiques doivent être imposés au pro-rata des intérêts de chacun dans la propriété commune; c'est-à-dire que si le ou les co-propriétaires catholiques possèdent la moitié de la propriété, la moitié de l'évaluation sera sujette au taux imposé par les syndicts de l'école séparée. Encore, les compagnies à fonds social peuvent contribuer au soutien des écoles séparées en avertissant le bureau des écoles publiques qu'elles entendent consacrer, à cette effet, une partie des taxes scolaires payées dans le district où elles possèdent des propriétés. (Conf. chap. 29, article 41 à 45 inclusivement, et chap. 30, articles 7, 8 et 9.)

D'autre part le gouvernement de la province (Sask. Act. art. 17, par. 2) est tenu d'accorder aux écoles publiques le même aide pour la construction des maisons et maintien des dites écoles.

Voici donc notre école organisée. Les syndiqués engagent un instituteur ou une institutrice catholique et conduisent l'école de la manière suivante: D'abord, par une résolution inscrite dans leur livre de délibération, ils changent l'heure de l'ouverture de la classe et la reportent de neuf heures à neuf heures et demie du matin.

L'article 33 leur reconnaît ce pouvoir, ceci fait, il est entendu que l'école s'ouvrira quand même à 9 heures. Cette première demi heure sera employée à faire réciter les prières aux plus jeunes enfants et à leur donner une leçon de catéchisme proportionnée à leur âge. Puis tout le temps, de 9.30 a.m. à 3.30 p.m., est consacré à l'enseignement des matières ordinaires, lecture, écriture, grammaire, géographie, calcul, etc., mais le tout dans un esprit chrétien et catholique, à 3.30 p.m. leçon de catéchisme aux préparants à la première communion et à ceux qui l'ont déjà faite.

Il est vrai que, par la loi, nous devons retarder cette dernière leçon jusqu'à 3.30 p.m., que les livres des classes doivent être choisis parmi ceux approuvés par le Conseil d'Education et le ministre de l'Instruction publique. Ces règlements sont vexatoires et dénotent une défiance qui n'a pas sa raison d'être. Mais, si l'on veut être de bon compte, avouons qu'il est relativement facile de tourner la difficulté et d'avoir une école parfaitement satisfaisante. Quant au choix des livres de classe, il appartient pratiquement au Bureau d'Education composé aux deux-cinquièmes de catholiques. Bien plus, il est entendu que tout livre qui prête à objection est immédiatement retiré et remplacé par un autre convenable. Nous n'avons qu'à protester, c'est ce que je viens de faire auprès du Commissaire de l'Education, au sujet de l'histoire d'Angleterre et du Canada par Buckley et Robertson, j'ai immédiatement reçu l'assurance que la dite histoire sera remplacée pour le prochain terme.

Voyons donc un peu! une heure complète, par jour d'instruction religieuse et le reste de l'enseignement donné dans un esprit chrétien et par un instituteur ou institutrice catholique, n'est-ce pas une école catholique? Autant que je puis m'en souvenir, de mon temps, nous n'en avions pas plus dans nos bonnes écoles de Québec. Dans les écoles actuelles, y compris les couvents, consacre-t-on plus de temps à l'enseignegnement religieux?

Mais je vous entends. Il n'y a encore que peu d'écoles séparées, M. Omer Héroux n'en trouve que 7 dans tout l'Alberta et il n'en trouverait que 12 ou 15 dans toute la Saskatchewan, comment les choses se passent-elles dans les écoles publiques? — Dans tous les districts où les catholiques sont en majorité, et c'est le cas pour la plupart de nos centres de canadiens-français, l'école est catholique, c'est-à-dire que les choses se passent exactement comme dans les écoles séparées catholiques. C'est ce que ne comprennent pas suffisamment peut-être, ou laissent volontairement de côté, ceux qui dans la province de Québec écrivent ou parlent sur cette matière...

Mais, vous me demanderez, êtes-vous bien sûr de pouvoir organiser des écoles dans le sens que vous venez de décrire? —Oui absolument. C'est déjà fait. Des douzaines d'écoles de cette nature fonctionnent déjà très bien. — Puis avant d'écrire les lignes ci-dessus, j'ai tenu à me renseigner exactement. Pour cela, j'ai eu à Régina, une longue entrevue avec l'Hon. M. Colder, commissaire de l'Education, en présence de M. Wm. Grant, député de Batoche, où l'interprétation donnée, plus haut, et plus bas, à certains articles de la loi scolaire, a été emphatiquement confirmée. Non content de cela, j'ai demandé sur ces points, l'avis de deux des meilleurs avocats connus, protestants et probablement orangistes. Tous deux ont admis que rien dans les lois de ces provinces-ci ne nous empêche d'organiser nos écoles de la manière indiquée.

A. P. BERUBE, Ptre.
Proc. Dioc.

L'enseignement du Français.

Réflexions générales.

Vonda, Saks., 14 avril 1908.
Monsieur le Directeur,

Mais que devient l'enseignement du français dans vos écoles publiques ou séparées? — Voici une question difficile. Pour la bien comprendre, il nous semble nécessaire de mettre devant vos lecteurs les articles de la loi s'y rapportant. La voici: (permettez-moi de la citer en anglais, c'est la seule copie que je possède).

Art. 136, du chap. 29 des Ordonnances du Nord-Ouest de 1901: "All schools shall be taught in the English Language, but it shall be permissible for the Board of any district, to cause a PRIMARY COURSE, to be taugh in the French Language.

2. The board of any district may subject to the regulations of the department employ one or more competent persons to give instruction in any language other than English (or FRENCH), in the school of the district to all pupils, whose parents or guardians have signified a willingness, that they should receive the same but such course of instruction shall not supersede, or in any way interfere with the instruction by the teacher in charge of the school as required by the regulation of the department, and this Ordinance.

3. The board shall have power to raise such sums of money as may be necessary to pay the salaries of such instruction and all costs, charges and expenses of such course of instruction, shall be collected by the board by a special vote to be imposed upon the parents or gardians of such pupils as take advantage of the same.

Vous remarquerez: 1. Que la langue anglaise est la langue obligatoire. Admettons que ce n'est que juste, dans les provinces telles que celles-ci où *5 nationalités différentes se coudoient. Il faut bien aviser à un moyen de se comprendre. C'est pourquoi, les gouvernements sont redevables de voir à ce que la jeune génération acquère cette langue commune qui ne peut être autre que l'anglais.

2. Il n'est pas exact de dire que l'enseignement du français est sur le même pied que celui de l'allemand et du russe et limité à une petite demi-heure par jour (Action Sociale du 4 avril 1908.) Il y a une différence substentielle. Le français peut être enseigné dans toutes les écoles au gré du bureau des syndics, à toute heure du jour, par l'instituteur ou l'institutrice même, pourvu que le degré d'enseignement ne dépasse pas celui d'une instruction élémentaire. C'est ce que veut dire le mot "primary." Mais en donne-t-on plus en anglais dans les écoles élémentaires? De l'aveu de M. Colder et des avocats suscités, le français possède un véritable privilège et n'est pas soumis aux règlements contenus dans le paragraphe 2.

3. La loi dit aux étrangers, Allemands, Russes et autres, si vous voulez enseigner votre langue à vos enfants dans nos écoles, vous pouvez le faire, mais à condition que ce soit à vos dépens et sans déranger en rien l'enseignement de l'anglais, tandis que les français et canadiens-français voient leur langue enseignée sans qu'ils aient à payer aucun supplément de contribution.

Voyez-vous la différence? Il est vrai, je l'admets candidement, que dans le paragraphe 2 suscité, après les mots "in any other language than english" on aurait dû, pour être parfaitement clair, ajouter ce que j'ai mis entre parenthèse, "or french". Ces mots, dans les ordonnances de M. Haultain, ont-ils été omis à dessein? Je l'ignore. Le fait est que la loi est ainsi comprise et pratiquée, sans aucune récrimination, dans des douzaines de nos écoles où les instituteurs ou institutrices enseignent le français de la manière susdite et cela sans que nos gens aient à payer un sou de plus que leur contribution ordinaire, tandis que Galiciens, Hongrois, Allemands, Russes et autres, ont à pourvoir à leurs propres dépens et en sus de leur contribution ordinaire, à l'enseignement de leur propre langue.

Je vous entends me répondre: Ceci peut être correcte pour le présent, mais quelle garantie avez-vous pour l'avenir? N'y a-t-il pas des raisons de craidre que par un nouveau tour de clef on vous enlève ces lambeaux de liberté laissés à l'enseignement religieux et français? — Je pourrais répondre en demandant, où et dans quel pays les institutions humaines sont-elles à l'abri de changement pour le mieux, ou pour le pis? Dans la province de Québec même le paradis des libertés bien entendues, avez-vous des garanties adéquates de la subsistance perpétuelle de l'heureux état de chose actuel? Un vénérable patriarche de l'enseignement et de la plume, peut-être proche parent de "Un Manitobain" disait en ma présence, il n'y a pas un mois, que avant cinq ans M. Langlois serait premier ministre de la province de Québec. Si cette prophétie devait se réaliser (ce que ni vous ni moi, ne croyons) qu'en résulterait-il pour vos écoles? Mais je ne veux pas glisser sur le terrain de l'avenir; c'est trop incertain; les suppositions sont par trop faciles. Restons dans le présent (je n'écris d'ailleurs, vous vous en rappelez, que des notes sur la situation actuelle de nos compatriotes.)

Nous pouvons répondre que l'acte d'autonomie de ces deux provinces nous garantit sûrement l'état actuel de chose, quant à l'enseignement religieux et aussi, d'après de nombreux interprêtes, quant à l'enseignement du français. Pour le reste, nous nous reposons sur la bonne Providence et le bon sens populaire. Sans sortir de notre propre pays, notre histoire prouveque lescrises de fanatisme sont de courte durée. Les partis politiques, qui s'en inspirent finissent toujours par apprendre à leurs dépens que c'est une monture dangéreuse et que, pour éviter une chute certaine, ils ont besoin de changer d'orientation.

Ceci posé, est-il besoin de rappeler que l'abolition des écoles séparées à Manitoba et la modification malheureuse de celle des territoires du Nord-Ouest a été la suite de l'agitation des quelques fanatiques d'Ontario (the devil's thirteen) McCarthy en tête, qui ayant échoué chez èux, transportèrent leurs batteries dans l'Ouest, où, grâce à l'inexpérience, à l'orgueil outrecuindant des petits hommes au pouvoir, grâce à l'ignorance, à l'apathie des nouveaux colons, et ayons le courage de l'avouer, grâce aussi à l'imprudence des nôtres, ils eurent un succès passager. Mais les meilleurs esprits admettent que la répétition de ces gestes néfastes serait impossible. Il est certain, dans tous les cas, que notre cause est entre les mains de nos gens. S'il veulent être prudents, se dépouiller de l'esprit de parti excessif, serrer leurs rangs autour de leur clergé, faire cause commune, sur ces questions, avec les autres colons catholiques, surtout avec les Allemands, qui deviennent vite un facteur important, il sera impossible à aucun gouvernement d'ignorer leurs droits. Déjà l'atmosphère est de beaucoup purifiée, Les hommes au pouvoir administrent les lois existántes dans un large esprit de tolérance et d'équité et semblent tout disposés à les améliorer avec le temps. L'histoire des provinces maritimes se repétera ici, et en mieux car note loi est de beaucoup meilleur que la leur.

En somme, nous sommes satisfaits du présent et regardons l'avenir avec confiance. Sans doute, ce pourrait être mieux. Plut à Dieu, par exemple, que nous puissions jouir des libertés que vous accordez si généreusement aux protestants dans la province de Québec! Ce serait la thèse. Mais, comme dans la plupart des pays du monde, à l'heure actuelle, nous devons nous contenter de l'hypothèse. Où en effet, et dans quel pays les catholiques sont-ils mieux traités au point de vue scolaire? Dans la province de Québec et dans la Belgique peut-être. Dira-t-on que notre système ne vaut pas celui en usage dans maints pays catholiques, tels que le Mexique, l'Italie et la France? Nos compatriotes qui sortent de la P. Q., pourraient-ils trouver mieux? Ce n'est certainement pas pas aux Etats-Unis. Tâchons d'être justes et patients et tout tournera pour le mieux.

Je n'ignore pas que des personnes très respectables ont exprimé des vues différentes. Je les respecte et n'entends pas les critiquer. D'autres encore plus intransigeants ne veulent voir aucune différence entre notre situation et celle des catholiques des Etats-Unis. Ils ont tort. Ayant vécu sous les deux régimes, je n'hésite pas à dire que notre situation est un paradis terrestre comparée à celle de nos coréligionnaires de l'autre côté des lignes.

En finissant cette longue lettre me permettez-vous, monsieur le Directeur! d'ajouter ceci: Nous regrettons la production d'écrits tels que ceux qui ont vu jadis le jour dans certains journaux de la province re Québec. Les intentions de ces écrivains sont sans doute excellentes, ce qu'ils disent est vrai; mais ils ne disent pas toute la vérité. L'effet produit sera, il y a lieu de le craindre, tout autre que celui qu'ils s'étaient proposé. Que veulent-ils, en effet? Sans doute, nous aider à reconquérir tous nos droits. Et, comment arriver à cette fin désirable? Dans notre humble opinion, c'est, surtout, en renforcissant la colonie canadienne-française dans ces provinces-ci. Or, peut-on espérer que l'impression produite par les écrits, auxquels je fais allusion, sera favorable? Non; ils auront le même effet que les polémiques d'antan de la "Vérité" et d'autres journaux; fermer l'Ouest aux Canadiens et leur laisser largement ouverte la voie des Etats-Unis. Car personne ne le niera, si le million et demi de canadiens des Etats-Unis se trouvaient de ce côté-ci, les choses se passeraient autrement. Or, il est encore temps de nous établir dans la Saskatchewan et l'Alberta assez fortement pour n'avoir rien à craindre de la part des Ontariens et d'autres fanatiques "hujusdem farinae."

Merci, monsieur le Directeur, de votre bienveillance hospitalité, dont je le sens, j'ai déjà trop abusé.

A. P. BERUBE, Ptre.
Proc. Dioc.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

Suite de la page 4.

sort du travail du R. P. Morice, est, que les Canadiens-français du temps, dans l'Ouest, se sont toujours montrés des serviteurs fidèles et dévoués, et des aventuriers merveilleux.

Une autre caractéristique à notre race, sur laquelle le R. P. Morice attire notre attention, est la galanterie, et la loyauté du Français, pour la femme indienne.

C'est grâce à ces deux qualités bien marquées, chez nos ancêtres, que la race métis s'est formée.

Avec la permission du R. P. Morice, nous publierons de temps en temps une de ces biographies si intéressantes, que l'on trouve dans son Dictionnaire.

Nous commencerons aujourd'hui par celle de Baptiste Pépin; elle ne manque pas de couleur locale.

Ceux qui, comme nous, ont eu le bonheur d'apprécier la grande douceur et la bonté de coeur du regretté évêque de St-Albert, Mgr Grandin, vont le retrouver, dans cette biographie de Baptiste Pépin, le bon Père qu'il a toujours été pour tous.

"Pépin Baptiste— Métis francodéné qui. par une courte aventure de sa vie d'enfant, donne une idée des dangers que courent les missionnaires du Nord. Il pouvait avoir douze ou treize ans quand, le 14 décembre 1863, il accompagna Mgr Grandin de la Grande-Ile à la mission Saint-Joseph, sur le Grand Lac des Esclaves. Peu avant d'arriver à destination, les deux voyageurs, qui étaient précédés de quelques employés de la Gie de la Baie d'Hudson, furent surpris par une épouvantable poudrerie qui, soulevant la neige en épais tourbillons leur déroba bientôt la vue du rivage. Ne voyant plus rien et suivant instinctivement la direction du vent qui changeait à tout instant, ils crurent prudent de s'arrêter sur la glace vive du lac. La nuit venue, le froid qui était déjà intense redoubla de rigueur, et le thermomètre descendit à 40o. en dessous de zéro. Les deux égarés essayèrent alors de se blottir à l'abri de leur traîneau, mais un engourdissement qui, dans les circonstances, devait être mortel, les envahit malgré eux et, bien qu'ils eussent déjà fait leur acte de contrition et récité force prières pour se préparer à la mort, le petit Baptiste voulut encore se confesser, ce qu'il fit non sans peine au sein de la tempête, qui hurlait de plus belle, et avec un accompagnement de larmes abondantes que lui arrachait le froid

La neige, balayée par le vent, pénétrait dans les replis les plus inaccessibles de leurs habits et, fondant au contact de leurs personnes, se transformait presque aussitôt en glace, ce qui les faisait grelotter incessamment et empêchait tout repos. Ne pouvant résister plus longtemps, l'Evêque et son petit compagnon se remirent en route avec les plus grandes difficultés. Baptiste s'endormait malgré lui, et l'évêque, comprenant que cet assoupissement n'était rien que l'avant coureur de la mort, dût se montrer rude avec lui pour le sauver. Enfin, ayant trouvé un banc de neige durcie assez épais, les deux voyageurs y creusèrent un trou et s'y couchèrent avec leurs chiens. Le lendemain matin, deux hommes vinrent à leur rencontre. C'était les parents du jeune métis qui était à la recherche de son cadavre. Quand Mgr Grandin entra à la chapelle de la mission, un père y disait la messe pour le repos de son âme.

Baptiste devenu grand, s'est fait guide pour les blancs du Nord, et son aventure sur le Grand Lac des Esclaves n'a pas peu contribué à lui donner de l'expérience. En cette qualité, il traversa les Montagnes Rocheuses vers 1900 et se rendit jusqu'au Lac Stuart, Colombie Britannique, muni d'excellentes lettres de recommandation de Mgr Grandin, qui ne lui trouvait guère qu'un défaut....!!

Ceux qui désirent se procurer le Dictionnaire des Canadiens, et des métis français de l'Ouest, n'auront qu'à s'adresser au R. P. A. G. Morice, O.M.I.

Kamloops, B. C.

Le prix du volume est de $1.25. Le R. P. Morice l'enverra franco sur réception de ce montant.

L'Hon. Rodolphe Lemieux.

Il y a une vingtaine d'années, ceux qui commençaient leur cours d'étude dans les séminaires entendaient dire qu'un jeune tribun venait de paraître, dont l'éloquence remuait les foules. Le nom de M. Rodolphe Lemieux était porté de bouche en bouche. On lui prédisait un brillant avenir. On ne s'est pas trompé.

Successivement journaliste, avocat, docteur en droit, professeur à l'Université, auteur d'un histoire du droit franco-canadien, député et ministre de la Couronne, il a rapidement gravi la pente du travail, des succès et de l'honneur.

Aujourd'hui, Ministre des Postes et du Travail, orateur dissert et éloquent il remplit un rôle utile à son pays et ses discours sont goûtés et par ceux qui les entendent et par ceux qui les lisent à tête reposée. Ils sont bien composés et bien écrits. Le fond est instructif. La forme est agréable.

Non seulement ils fourmillent d'enseignements et de sages conseils à tout le pays, non seulement les libéraux y puisent des arguments, mais les hommes de lettres et les amateurs de belles-lettres lisent ces discours avec plaisir.

Comme ministre des Postes et du travail il est utile à son pays parcequ'il veut ouvrir des voies nouvelles au progrès et améliorer les voies existantes. Son unique souci est de voir son département inscrit au tableau d'honneur dusuccès. Aussi il administre les postes avec économie, avec profits.

Il augmente le nombre des bureaux de poste et des caisses postales, si profitables aux épargnes populaires. Il traite bien les employés de son département, les facteurs et les courtiers. Il veut que tous soient contents de leur fonction et de leur salaire et satisfaits de leur sort.

Le Canada étant une colonie de l'Empire Britannique, et non une dépendance des Etats-Unis, l'hon. M. Lemieux a compris qu'il fallait détourner autant que possible l'influence des magasines et des annonces commerciales de nos entreprenants voisins et favoriser les publications britanniques et le commerce britannique. Il a ajusté les tarifs postaux en conséquence. C'était sage et c'était juste. Il est bien, il est nécessaire de garder notre autonomie, mais il ne faut pas nous laisser aveugler par ceux qui crient à l'impérialismeà propos de tout et à propos de rien. Notre intérêt commercial repose en majeure partie sur les marchés britanniques. Ceu qui n'ont pas l'amour du sang doivent au moins avoir le suci de la vente des produits de la terre canadienne. Le gouvernement Laurier l'a très bien compris dans son ensemble et l'hon. M. Lemieux, dans son département.

Ministre du Travail, l'hon. M. Lemieux, de concert avec son bras droit, M. Mackenzie King, a élaboré sa superbe loi des conflits industriels qui, en moins d'un an, a donné au monde industriel et ouvrier la plus grande somme de paix qu'il eût connue depuis longtemps, a sauvé des millions aux familles intéressées, aux industries et au commerce, et a attiré l'attention des pays étrangers qui vont prendre cette loi comme modèle de législation ouvrière. L'Hon. M. Lemieux, comme ministre du travail, dut aussi chercher une solution aux problèmes de l'immigration jaune. Son voyage au Japon a été couronné de succès.

Les esprits si montés à Vancouver ont été calmés, les réclamations réglées, et un conflit entre le Canada, la Grande Bretagne et le Japon évité par une habile diplomatie qui est nôtre et dont l'Hon. M. Lemieux joua le premier rôle.

Enfin la question épineuse de l'immigration Hindoue (se compliquant du fait que les Hindous sont des citoyens britanniques comme nous) vient de recevoir une heureuse solution. Les dépêches nous apprennent que la mission de M. Mackenzie King, député-ministre du Travail, sous l'Hon. M. Lemieux, envoyé à Londres pour chercher le moyen d'enrayer cette immigration, a été couronnée de succès.

L'Hon. M. Lemieux a donc été sage, économe, clairvoyant et progressif à la tête des deux branches (Postes et Travail) de son important département. Les questions domestiques et internationales engageant particulièrement sa responsabilité ont été réglées avec satisfaction.

La clef du succès, chez l'hon. M. Lemieux, a été son amour du travail, l'heureux choix de ses études et de ses amis, un jugement droit, une probité à toute épreuve, et un idéal élevé. Il s'est fortement inspiré de l'exemple de Sir Wilfrid Laurier, qui est un grand modèle. Comme lui il a passé de longues veillées avec les historiens et les parlementaires anglais, ces maîtres de la doctrine constitutionnelle. Comme lui il demande des lumières à la sagesse britannique, si imbue de la justice égale pour tous. Tout en se pénétrant de cette sagesse humanitaire, l'hon. M. Lemieux, comme Sir Wilfrid Laurier, a puisé dans les chefs-d'oeuvre de la France sa culture intellectuelle et littéraire.

VICTOR OLIVIER.

Agents Demandés

Il nous faut des agents dans tous les centres de certaine importance du Canada, pour surveiller les intérêts de notre journal, collecter les renouvellements et recruter de nouveaux abonnés.

Ceci est une proposition d'affaire; nous ne demanderons à personne de travailler pour rien: NOUS PAIERONS LIBERALEMENT ceux de nos lecteurs qui voudront accepter la position dans leur localité et s'occuper sérieusement de cette besogne.

Pour les agents qui préféreront recevoir leur rémunération sous forme de prix, nous avons une longue liste de livres, montres, meubles, etc.

Si cette proposition vous intéresse, envoyez votre adresse au

BUREAU DE LA CIRCULATION.
"Courrier de l'Ouest." TIROIR 50.
EDMONTON, — — — ———————— ALBERTA.

VILLAGE TRANSPORTE A 10 MILLES.

Le village de Gatun sur la rivière Chagres, dans l'Ile de Panama, peuplé de 600 habitants est transporté à 10 milles plus loin sur un nouveau cite. La cause de ce déplacement est la construction du canal.

Le village se trouvait placé à l'endroit où se construit une digues. Le nombre de maisons à démolir pour ce voyage de 10 milles, est de 110.
Page 1

VENTE.

$16,000.

Lot 130, Avenue Jasper.

Messieurs Teyler et Morris, agents d'immeubles ont vendu hier, le lot 130, Avenue Jasper, pour $16,000.

Ce lot est situé un bloc plus à l'ouest que l'Hôtel Cecil.

Cette vente démontre que la propriété à Edmonton ne perd pas de sa valeur, malgré la rareté de l'argent.

L'acheteur est un étranger de la Nouvelle Zélande qui est arrivé à Edmonton tout récemment.

Ce monsieur affirme qu'il n'a pas encore vu une ville, où l'avenir commercial soit plus souriant.

Un jeune danseur que le rythme troublent d'une valse invite à la poésie, fort gallamment demande à la jeune fille qu'il enlace:

—Vous aimez la danse, mademoiselle?

—Moi?... Oh! pas du tout... mais mon médecin veut que je transpire.

Le Rapport de la Commission du Service Civile.

L'Hon. Monsieur Brodeur a déclaré à la Chambre des Communes que Monsieur le Juge Cassle se mettrait à l'oeuvre cette semaine, pour faire une enquète dans son département.

Le Ministre de la Marine et des Pêcheries semble anxieux que la lumière se fasse.

Il a déclaré qu'il attendait que cette enquête soit rigide, que la vérité et toute la vérité soit connue.

Si comme le rapport de la Commission semble l'indiquer, il y a là des malhonnêtetés de commise dans mon département, dit l'Hon. Monsieur Brodeur, il faut que le public sache quels sont les coupables. D'un autre côté, ajoute-t-il, il n'est pas juste de laisser planer des soupçons de crimes sur la tête d'employés honnêtes et fidèles.

La lenterne de Diogène est tournée sur le département de la Marine et des Pêcheries. Elle est dirigée par une main honnête, attendons un instant et nous allons probablement voir tomber des têtes.

Ici nous sommes anxieux de voir de quelle couleur elles seront??

L'ALCOOLISME.

L'alcoolisme est une maladie qui, progressivement, diminue l'intelligence et la volonté, détruit les forces et l'habileté manuelle, tue finalement l'individu par des lésions qui lui sont spéciales ou par d'autres graves maladies auxquelles elles le prédisposent.

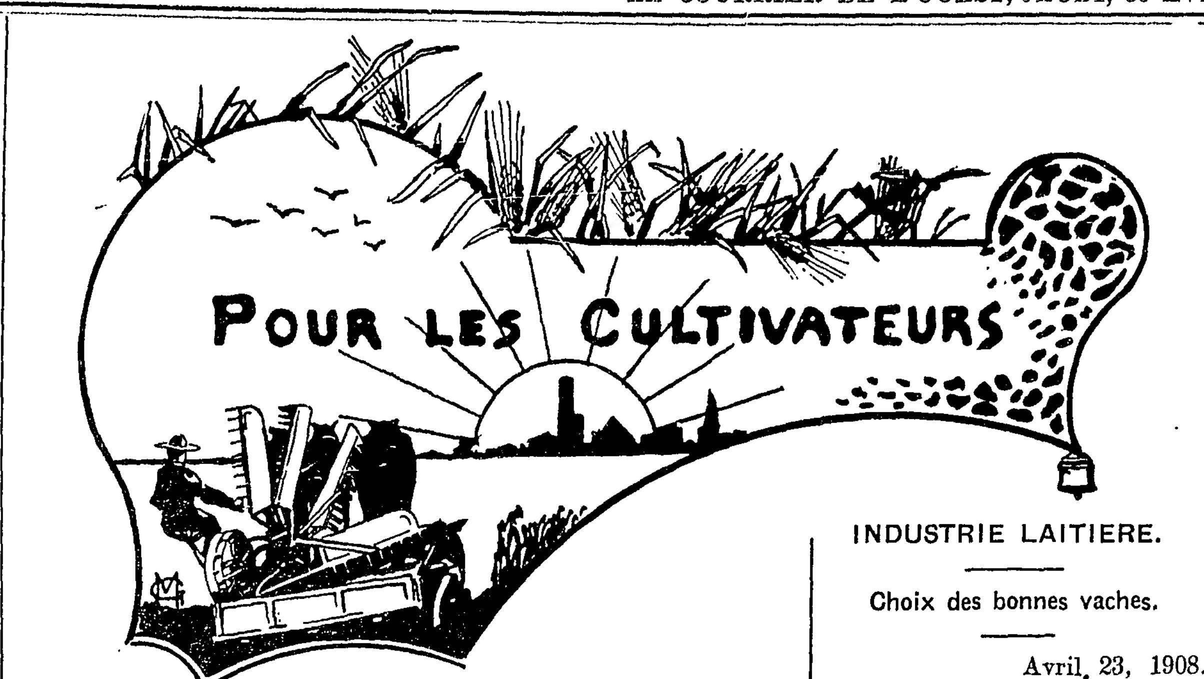
On devient lentement alcoolique en buvant, tous les jours, une quantité relativement faible d'eau-de-vie ou de liqueurs (un ou deux petits verres). L'empoisonnement se fait alors petit à petit, sourdement, sans signes extérieurs au début.

On devient rapidement alcoolique en buvant fréquemment beaucoup d'eau-de-vie ou de liqueurs (absinthe, apéritifs) ou une trop grande quantité de vins (ivrognerie.)

L'ivresse est l'intoxication temporaire par l'alcool; l'homme ivre perd toute raison, tout sentiment de dignité.

L'empoisonnement par l'alcool est particulièrement rapide lorsqu'on boit à jeun de l'eau-de-vie ou de l'absinthe même à petites doses.

Dr GALTIER-BOISSIERE.



NOUVELLE.

Nuit de Printemps.

Le soleil vient de disparaître dans l'horizon lointain, ses derniers rayons tempérés par un léger nuage, caressent encore de leur lumière rose, les montagnes bleues.

L'air embaumé des parfums du renouveau est calme. Le crépuscule encore indécis s'avance. Les milles petits ruisseaux formés par la neige fondante se recouvrent d'une glace mince, comme pour vouloir dormir. Les sapins, les cyprès, bersés par la brise du soir laissent tomber sur la mousse, les derniers rameaux de leur vieille chevelure.

Le silence règne en roi; une étoile scintille, la nuit s'avance, l'ombre grandit dans la forêt. Une lueur rouge commence à enflammer les profondeurs du firmament, mille rubis brillent comme des clous d'or au palais de nuit; la reine des ombres se lève pâle au bord des monts, c'est l'heure du repos, c'est la nuit.

Seul assis pensif sous la tente de toile, l'humble travailleur se repose des fatigues du jour en admirant les beautés de la nuit.

Combien sont profondes les réflexions de cet oeil noir, perdu dans des rêves sans fins, éloigné de toute civilisation, et comme la vie semble douce au milieu de ces charmes sans cesse renouvelés d'une nature encore vierge.

. . . .

O nuit que tu es belle! qu'ils sont fugitifs les moments passés dans la contemplation de tes splendeurs!... qu'il fait bon de se trouver seul devant cet infini grandiose qui entoure notre néant.

Combien l'homme est petit devant cet océan de lumière mystérieuse qui semble tout envahir.

L'âme voudrait pouvoir palmer dans ce nébuleux lointain; l'imagination vole de nuage en nuage, et semble ne pas vouloir revenir à la froide réalité, l'esprit terrassé par toutes ces beautés de la grande nature se soumet, et le mortel incrédule tremble devant ces sublimes tableaux qui ne sont même pas l'ombre d'un Dieu.

ADOLPHE.

LE LIN ET LE BLE.

Le lin est la récolte la plus payante pour les nouveaux colons et prépare le sol pour le blé l'année suivante.

Voici un rapport provenant du département de l'Agriculture de la Saskatchewan exposant le rendement du lin et du blé durant les trois dernières années.

Rendement de la graine de lin par acre:

1905, 15,73 minots
1906, 9.35 "
1907, 10,91 "

Rendement du blé par acre:

1905, 23,09 minots
1906, 21.40 "
1907, 14.04 "

Donc la moyenne du rendement de la graine de lin pour 3 ans est de 12 minots de l'acre, tandis que le rendement du blé était de 19½ minots. Il est certain que la réduction du rendement de la graine de lin de 1906 et 1907 comparé à celui de 1905 prouve que certains fermiers de la Saskatchewan ont récolté le lin durant trois années consécutives sur le même terrain, ce qui n'aurait pas dû arriver, car pour avoir les meilleurs résultats avec la graine de lin on doit changer de terrain chaque année. Les fermiers de l'Ouest possèdent assez de domaine pour en semer une partie en lin. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque l'on sème dans la nouvelle terre.

Quant au prix du temps présent, le bléNo.1 et le lin se vendent presqu'au même taux, mais ce n'est pas l'habitude; cela est dû spécialement aux faits suivants: 1o. Il y eût une récolte prodigieuse de graine de lin dans la République Argentine et les autres parties de l'Amérique du Sud l'an dernier. 2o. La dépression financière causa la baisse des prix sur le marché où se vendent comme médicamment l'huile de graine de lin et la graine de lin. Ces causes sont exceptionnelles et ne peuvent se renouveler que très rarement.

L'an dernier la graine de lin s'est payée $1.38 le minot et la moyenne du prix fut de $1.27 par minot. D'un autre côté le prix du blé est maintenant exceptionnellement haut.

Le point important à ne pas oublier, regardant la graine de lin est qu'elle se sème plus tard que le blé, et souvent un fermier peut utiliser un terrain qui autrement serait absolument inculte. La graine de lin se sème après le blé, l'avoine et l'orge. Maintenant, excepté les froids d'un printemps hâtif, le lin n'est pas exposé à la gelée et endure mieux le froid que le blé; donc, le cultivateur ayant une partie de son terrain semé en lin est assuré contre les pertes totales, si le froid détruisait son blé.

Les nouveaux colons sont ceux pour qui le lin est le plus profitable, non seulement parce qu'on le sème plus tard qu'aucune récolte, mais aussi parce que semé sur le premier labour, il prépare le sol pour une récolte de blé l'année suivante.

Ainsi le fermier possède l'avantage d'une récolte payante pour la première année, dans une terre qui autrement ne lui rapporterait rien du tout, et se procure une plus grosse récolte de blé sur le même terrain l'année suivante parce que la récolte du lin fait pourrir la tourbe et la désagrège.

Le professeur Bolley de la station agricole du gouvernement du Nord Dakota, après une série d'expériences est venu à la conclusion que les récoltes de graine de lin soutirent moins d'éléments fertilisants du sol que les récoltes ordinaires de la ferme. "En effet", dit le professeur, "il a été démontré par les expériences de notre chimiste et agriculteur, et par mes expériences biologiques que la graine de lin retire moins de substances du sol que le blé, le blé d'Inde et l'avoine."

Il est reconnu d'une manière universelle par tous les fermiers des Etats du Nord-Ouest que la grainede lin est la plus rémunératrice dans les nouvelles terres, si bien que la pratique de semer de la graine de lin lors du premier labour est devenue générale. Mais le professeur Bolley est d'avis que les récoltes seraient tout aussi profitables sur les vieilles terres si les fermiers observaient une rotation sérieuse.

La saison d'été est très courte dans le Nord-Ouest, par conséquent il est désirable que les fermiers aient différentes récoltes qui pourraient autant que possible mûrir en peu de temps.

La graine de lin est une récolte de courte saison, mûrissant plus vite que le blé, l'avoine ou l'orge, et les expériences exécutées par la station agricole du gouvernement de NordDakata,prouvent que la graine de lin peut devenir une source permanente de revenus pour les fermiers du Nord-Ouest s'ils la cultivent avec un système de rotation sérieuse.

INDUSTRIE LAITIERE.

Choix des bonnes vaches.

Avril, 23, 1908.

Dans les conditions actuelles, les races bovines de l'Ouest sont plus ou moins mélangées, les cultivateurs pratiquent l'élevage en vue de la viande, et veulent en même temps avoir du lait, les races de boucherie mêlées aux races laitières, l'arrivée continuelle de vaches étrangères avec les nouveaux colons, ont fait, qu'aujourd'hui les animaux de race pure sont rares. Il y a beaucoup de cultivateurs qui ont de très beaux animaux; mais la généralité des têtes de bétail, est formée d'un mélange plus ou moins bon. La culture mixte destinée à devenir prédominente dans cette partie du pays fournira de nombreux avantages à l'industrie laitière, c'est pourquoi je crois devoir insister sur ce point: avoir des animaux, en vue du beurre et du fromage.

Il faut à tout prix que les fermiers se procurent de bons animaux afin que leur trouble et leur labeur ne soient pas perdus car pour que la vache soit rémunératrice il faut qu'elle ne produise pas moins que 6,000 livres de lait par an, une très bonne vache donnera jusqu'à 10,000 livres. Où sont dans l'Alberta les laitières de cette trempe, très rares. et pourtant avec une sélection sérieure et l'introduction d'un sang nouveau dans six ans les cultivateurs pourraient avoir de ces vaches.

A l'oeuvre, ce n'est que le premier pas qui coûte, le secret du succès est dans la persévérance. Le point de départ est de choisir les meilleures laitières croisées ou communes que vous possedez déjà en vous guidant sur les points qui vont suivre; l'énumération des signes indicateurs et infaillibles, et aussi par l'achat de taureaux de race pure, en vue du lait et pratiquer dès cette année un élevage judicieux.

Les races laitières ont des formes qui sont communes à toutes les races, que chacune possède à un dégré plus ou moins développé, et que l'on considère comme étant indispensable au succès en industrie laitière.

Les différences qui existent entre elles se rapportent plutôt à la grosseur; qu'à certains points essentiels de formes charactéristique; les plus impprtantes se rapportant aux points suivants:

1o. Grandeur et profondeur du tronc ce qui indique une grande consommation et une grande assimilation des aliments.

2o. Finesse de la charpente osseuse et de la forme se rappartant particulièrement au garrot, aux cuisses et aux membres, ne gardez jamais comme laitière une vache aux formes fortes et charnues, à l'air farouche, à la figure mâle, car les races laitières sont de constitution délicate et à la physionomie douce.

3o. Grand développement du pis et de la veine mammaire.

4o. Bonne constitution indiquée par une poitrine profonde avec côtes espacées et arquées, reins larges, oeil grand et limpide.

5o. Peau élastique et poil doux au toucher.

Maintenant il reste à étudier les indications des formes de chaque partie de l'animal, indications précieuses qui assurent un bon choix et sont infaillibles puisqu'elles constituent par elles-mêmes la race en question.

La tête doit être fine, longue et sèche, plus légère et plus concave que chez les animaux de boucherie le front large et concave, le muffle large et humide, les nasaux bien ouverts, les joues sèches, les yeux prohéminents et doux, les cornes fines, les oreilles moyennes et plus fines, que chez les animaux de boucherie, et plus actives avec une abondante sécrétion.

Le cou doit être long et mince, fin à l'attache de la tête et grossissant graduellement.

Le dos de l'animal doit être étroit au garrot, large aux reins, et à la coupe.

L'abdomen est long au fond ample et volumineux, les côtes larges et bien espacées, arquées avec une grande espace entre la dernière côte et la pointe de la hanche, l'arrière train large entre les hanches, aux cuisses minces et déprimées, la croupe longue et large, la queue fine et longue.

Le pis est large et profond s'élevant en arrière, et s'étendant en avant sous le ventre, et ne doit pas être pendant, mais ferme, aux quartiers égaux, la peau doit être élastique, formant des plis lorsque le pis est vide, il doit être glanduleux mais pas charnu, les poils doivent être rares et soyeux, les veines sur le pis doivent être bien visibles avec les trayons de grosseur convenable et bien espacés.

Un des points les plus importants,est les veines mammaires qui doivent être grosses, sinueuses, nombreuses, longues et pénétrant pär de grands orifices dans la cavité abdominale. Ordinairement il n'y a que deux fontaines de lait, mais un plus grand nombre est appréciable, 2 et 3 de chaque côté, les veines augmentent en grosseur lorsque la vache avance en âge, les jambes sont plutôt courtes que longues, avec des os délicats, droits et bien espacées pour loger le pis.

Telles sont les indications particulières aux races laitières.

Ayez tous des vaches tel que décrit plus haut et votre succès est certain en industrie laitière.

PLANTONS DES ARBRES.

L'industrie forestière est d'une importance capitale pour les colons sérieux et entreprenants. La forêt assure le bien-être au courageux qui l'exploite, rehausse par sa beauté l'éclat des paysages, favorise la conservation de gibiers de toutes sortes et surtout donne au sol une fraîcheur qui lui fait renouveler ses sources, ses ruisseaux, ses rivières, car la forêt est la gardienne de l'irrigation naturelle telle que le Créateur a daigné la distribuer par le monde.

Que ceux qui ne craignent pas le travail, et désirent orner leurs terrains de bosquets lançant vers le ciel leur vert feuillage, que ceux-là se mettent à l'oeuvre et inaugurent chez eux cette nouvelle industrie.

Le Canada exporte aujourd'hui la pulpe à la grande confédération américaine, qui imprévoyante gaspilla ses forêts, et souffre maintenant du manque de papier pour l'entretien de ses grands journaux, et les nombreux besoins de son commerce.

Je me permettrai de reproduire ici les paroles prononcées par deux grandes figures contemporaines, devant la "Canadian Forest Association".

Son Excellence le Gouverneur Général Earl Grey, s'exprime ainsi sur la question du déboisement du gaspillage de nos forêts:

"Il n'y a pas de plus mélancoliques réflexions que celles suggérées par la vue d'une contrée jadis riche, avec toute sa sauvage majesté, devenue par l'imprévoyance de ses habitants, un désert nu et inculte." Ecoutons maintenant la voix du grand Canadien-français à la même assemblée, Sir Wilfrid Laurier: "Nous pouvons calculer le nombre d'années et le nombre n'en est pas très grand, où il n'y aura pas un seul arbre à couper dans les limites des forêts vierges du Canada; mais les arbres ont poussé, et doivent pousser encore."

"J'aimerais à voir tous les fermiers canadiens semer toutes les places incultes, les montagnes couvertes de roches et les bords de chaque ruisseau. La chose est des plus faciles. Il n'y a qu'à répendre les graines sur le sol, entourer l'endroit d'une clôture et la grande nature se chargera du reste."

La voix autoritaire d'hommes compétents sera entendue de tous, et les intelligents colons canadiens sauront bien se créer de nouvelles forêts pour l'avenir.

Amis cultivateurs, plantez des arbres, inculpez à vos enfants l'a- · des arbres, encouragez-les par votre exemple, à embellir ces terres du nord de l'Alberta, ces terres de tout l'Ouest Canadien.

Plantez des arbres pour protéger vos récoltes contre les grands vents, plantez des arbres pour procurer l'ombre à vos troupeaux, plantez des arbres pour égayer la monotonie de vos champs à l'oeuvre, dès aujourd'hui. Nous passons pour courageux et braves, devenons pratiques et entreprenants.

HISTOIRE DE CHASSE.

Nous ne pouvons résister au plaisir de raconter à nos lecteurs une exquise histoire de chasse que nous trouvons dans un journal anglais.

La voici dans toute sa saveur:

Un chasseur possédait un chien d'arrêt dont le dressage était parfait et qui savait, à la grande satisfaction de son maître, lui apporter le gibier tué sans l'endommager. Dernièrement, le chasseur tirait un lapin, dans un fourré épais sur l'arrêt de son fidèle compagnon. Le coup partit, il entendit un lamentable hurlement et quelques instants après, il vit revenir son chien tenant dans sa gueule un objet qu'il déposa aux pieds de son maître. Cela fait, l'intelligent animal se mit à pousser des cris de douleur. C'était sa queue que le maladroit tireur avait coupée et qu'il avait rapportée en chien bien dressé.

DU TIC AU TAC.

Quand Henri IV était d'humeur joyeuse, — et c'était souvent,— les personnages les plus graves, les plus "collet monté" de sa cour n'étaient pas à l'abri de ses plaisanteries.

—Voyons, monsieur de Bassompierre, dit-il certain matin à son ambassadeur en Espagne, momentanément à Paris; contez-nous votre entrée à Madrid.

—Sire, je m'en fus sur un tout petit ânon qui...

—Ah! ah! ah! s'écrie le roi, le joyeux spectacle; un grand âne sur un petit baudet!

Mais M. de Bassompierre de répliquer:

—Sire, je représentais Votre Majesté!

Soin du Piano

Pour conserver le bois de votre piano dans un certain dégré d'élasticité, placez dans la pièce, des plantes vertes qui empêchent l'air de se dessécher complètement. Aussi longtemps que la plante résiste; le piano restera en bon état. On peut aussi placer dans le voisinage du piano une soucoupe dans laquelle on met une éponge imbibée d'eau.

EGLISE ST-JOACHIM.

Offices du Dimanche.

Recteur — Rév. Père Nasessens.
Messe basse——— à 8 heures a.m.
Grande Messe ——— à 10½ hrs.
Cathéchisme ———à 2½ hrs
Bénédiction du T.-S.-S. à 7 hrs.

EGLISE IMMACULEE CONCEPTION.

Offices du dimanche.
Recteur —Rév. Père Lemarchand.
Mêmes offices et aux mêmes heures qu'à l'Eglise St-Joachim.

Alleluia, de Françoise.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs, sur un article que nous empruntons au "Journal de Françoise". Cette perle littéraire, chaudement enveloppée dans un écrin, formé des sentiments les plus beaux, a été intitulé "Alleluia" et écrite par Françoise elle-même.

Nous regretterions qu'aucun de nos lecteurs et lectrices fussent privés de la lecture de cette ravissante petite fantaisie littéraire, c'est pourquoi nous ne nous contentons pas de la reproduire dans nos colonnes, mais que nous attirons ainsi leur attention à son sujet.

REFORME DU SENAT.

Devant le Canadian Club de Toronto, l'honorable Sénateur Ross vient de prononcer sur la réforme du sénat un discours substantiel. A son dire, cette réforme ne s'impose pas encore, puisque le sénat n'a jamais violé un principe constitutionnel; le jour où le sénat agira en contravention avec l'opinion publique, le jour où il se moquera du gouvernement établi, ce jour-là, l'heure d'une réforme sera arrivée. M. Ross a démontré le vice des divers plans de réforme proposés jusqu'à date.

A notre sens, l'affirmation qu'il faudrait d'abord trouver un plan défini et pratique de réforme du sénat avant de presser celle-ci est pleine de bon sens. Sous prétexte de guérir un mal, il ne faut pas tomber dans un autre.

D'après le sénateur Ross, il y a possibilité de réformer le sénat sans modifier la constitution. Il s'agit simplement d'étendre sa sphère d'action, de lui donner un travail plus effectif. On verra alors si vraiment les sénateurs ne sont là que par parure.

LES DRAMES DE LA PRAIRIE

Mercredi de la semaine dernière, quatre membres d'une famille du district de Tramping Lake, Sask., devinrent la proie du feu des prairies,

Une jeune fille de 18 ans réussit à se frayer un passage à travers les flammes, après avoir en vain tenté de sauver sa mère et ses deux jeunes frères. Le père périt en luttant avec désespoir contre l'élément dévastateur.

La jeune personne sauvée se nomme Melle Anna Mathewson.

Réveil matin nouveau genre.

3 cheminaux se sont endormis sur la voie ferrée à Bunci Louisiane, le 21 avril dernier, vers minuit, dans l'espoir de se faire réveiller par le bruit du train. Deux furent tués, le troisième est grièvement blessé et n'a pu réveiller ses compagnons à temps. Il est certain que le survivant choisira à l'avenir un moyen plus calme comme réveil matin.

225 PERSONNES TUEES.

Un cyclone vient de ravager la Louisiane, le Mississipi et l'Alabama, laissant sur son passage 225 morts, 500 blessés et détruisant plus de 1,000 habitations.

BIG EDDY.

Mr. Emile Cloutier était en ville ces jours derniers venant acheter des chevaux pour M. Kimpe& Heathcott, arpenteurs, travaillant actuellement à Big Eddy, 150 milles au nord-ouest d'Edmonton.

M. Cloutier nous apprend que la rivière McLeod est libre de glace, et que le printemps est très avancé dans ces régions, il y a encore un peu de neige à la source de la rivière MacLeod.

Le déboisement de la ligne du Grand Tronc Pacifique est terminé jusqu'à la rivière McLeod; la compagnie pourra commencer bientôt les travaux de terrassement sur cette partie de la voie. Beaucoup de colons se dirigent dans cette partie du pays, la plus grande partie est de nationalité allemande.

Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine.

Le "Courrier de l'Ouest" est heureux de remercier le R. P. Deny Lamy de Baltimore, Maryland, aumonier de l'Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine pour l'envoi de la constitution de cette prospère et vigoureuse association. Le manque d'espace nous oblige de remettre à plus tard une analyse des principaux statuts de l'association. Nous nous contenterons aujourd'hui de reproduire un des devoirs de cette Jeunesse Catholique:

"L'Association déclare la guerre à cette tendance des Jeunes à se servir de préférence d'une langue autre que la langue maternelle et elle entend mener rondement la croisade en ayant sans cesse devant les yeux ces paroles de Mgr l'archevêque de Chicago, paroles constituant son mot d'ordre: "Avant tout, propagez votre langue."

Le prix du livret est de 10 cents l'unité; $1.00 à la douzaine. En vente à "l'Opinion Publique".

Worcester, Mass.

GRAIN DE SEMENCE DU GOUVERNEMENT A VENDRE.

Après avoir rempli toutes les commandes pour l'avoine de semence du Gouvernement, il m'en reste encore que je suis autorisé à placer sur le marché au prix de 85 cents du minot, livré dans des sacs aux stations différentes.

Cette avoine est récemment arrivée de Grande-Bretagne, et de l'Ile du Prince Edouard. L'avoine anglaise comprend: "l'Abundance", la "Banner", la "Waverly", ainsi que d'autres variétés d'avoines anglaises, pesant de 41 à 45 livres du minot. L'avoine de l'Ile du Prince Edouard est d'une excellente qualité pour moudre et pèse de 39 à 40 livres du minot.

J'ai aussi une quantité d'avoine 2 White, récoltée dans l'Alberta, vendue dans les mêmes conditions au prix de 70 cents du minot.

Les différentes sortes d'avoines mentionnées plus haut sont de qualité supérieure et passées au crible dès leur arrivée.

L'avoine est à vendre de deux manières: argent comptant et à crédit.

Lorsque vendue argent comptant, des mandats de poste ou d'express, ou bien chèques, doivent accompagner l'ordre. Tout les chèques doivent être faits, payables à Edmonton.

Lorsque vendue à crédit, les appliquants sont priés de donner un hypothèque, tout comme les acheteurs, pour la distribution régulière des grains.

La quantité est illimitée, et toutes les demandes seront remplies. Tout les ordres pour l'Alberta doivent être adressés à M. Geo. Harcourt, député ministre de l'Agriculture pour Edmonton.

Les ordres seront remplis aussitôt reçus tant que le surplus ne sera pas tout écoulé.

Les variétés spéciales, demandées par les acheteurs, seront rigoureusement expédiées, mais le soussigné se réserve le droit de substituer les variétés mentionnées plus haut, s'il ne peut remplir l'ordre en question.

C. C. CASTLE,
Agent Acheteur.
Boite 1323, Winnipeg, Man.
21 avril 1908.

ON DEMANDE — un jeune homme parlant l'anglais et le français pour une épicerie de la ville. Mentionnez l'âge et l'expérience de l'applicant. S'adresser à Boite 58, "Courrier de l'Ouest."

OCCASION. — Deux beaux lots dans le centre de la ville, Strathcona, à vendre à moitié de la valeur courante. Sur un des lots se trouve une bonne maison, écurie et remise. Le tout pour $2,700. Moitié comptant et moitié à termes. S'adresser à A. Boileau, "Courrier".

NOUVELLES LOCALES

NOTES LOCALES

Les travaux de pavage avancent rapidement. Près de 100 hommes y sont employés.

Le posage du fer pour la future voie de chars urbains est commencé sur la première rue, et se continue sur l'Avenue Jasper.

Nous aurons des chars électriques avant longtemps, ils seront certainement les premiers dans l'Alberta. La capitale donne l'exemple, et les villes soeurs vont rivaliser de zèle pour travailler toutes au progrès de notre province. La terre provenant des travaux de l'Avenue Jasper est charroyée sur la place du marché pour en rehausser le terrain. C'est une amélioration qui s'imposait depuis longtemps, et sera bien vue de tous.

Mr A. C. Sylvestre, junior, de Montréal, est en pension chez M. D. Girard.

M. Calixte Sigouin, de Moose Lake est de retour à Edmonton pour l'été.

Nous apprenons que M. C. F. Guité d'Edmonton nous a quitté pour aller travailler à l'emploi de Mr Léonce Lessard, marchand à Athabaska Landing.

La quarantaine de l'Hôpital Public a été levée lundi dernier. Quelques personnes demeurant dans une maison de pension, où un cas de picotte fût découvert, ont été aussi libérées de la quarantaine.

M. H. Lapointe, du Richelieu nous quitte vendredi de cette semaine pour aller demeurer sur son terrain à Brosseauville.

Nous apprenons que M. J. Paquette d'Edmonton est parfaitement rétabli de l'indisposition qui le retenait au lit ces jours derniers.

Parmi les étrangers de passage dans la capitale, nous avons rencontré Mrs. H. Hétu, J. S. Després et J. A. Paquin, tous de Morinville. M. J. S. Després est revenu ces jours derniers d'un long voyage dans les Montagnes Rocheuses, il est enchanté du pays.

On annonce le mariage d'une de nos jolies canadiennes d'Edmonton pour le mois de juillet prochain, mais Dame Rumeur est parfois si menteuse!...

Messieurs A. LeRasle et A C. Sylvestre, junior, ont quitté Edmonton mercredi dernier pour Hardisty, où ils comptent passer l'été.

Mr Donat Girard est revenu hier du Lac St-Vincent, il a été retardé par le feu des prairies, obligé de surveiller ses 3 maisons nouvellement construites.

Mr Aimé Anctil de Québec est de passage à Edmonton à l'Hôtel Cecil.

Monsieur Gauthier et sa dame, Mr J. Gauthier et Mme Armand Tellier de Morinville étaient à Edmonton ces jours derniers.

Joyeux Banquet.

Lundi soir, le Rév. P. Lemarchand donnait un souper en l'honneur des chantres de l'église de l'Immaculée Conception.

22 se rendirent à la cordiale invitation des RR. PP. Lemarchand et Daridon: Mr. Paulin, professeur, et son fils, Mr Turgeon et son fils, Mr le Dr Rymer, A. B. Lambert, T. L. Girard, A. C. Sylvestre, J. R. Paquette, Duggan, Brière, Trudel, Dunn, Darimon et Chaplasky, ainsi que Melles Charlebois, Vice-Présidente du choeur, et Melle Lambert, organiste.

Le souper terminé, plusieurs discours furent prononcés par le R. P. Lemarchand, le R. P. Daridon, le Dr Rymer, et M. LaRue.

M. Paulin remercia l'assemblée en termes très heureux.

La soirée se termina par du chant et de la déclamation.

Avant de se séparer, on décida d'organiser un magnifique concert qui aura lieu dans deux semaines.

Monsieur et Mme Philias Maisonneuve sont revenus à Edmonton, après une longue promenade dans la province de Québec. Comme tous les gens qui ont une fois goûté au climat de l'Alberta, ils ont soufferts de la température désagréable des provinces de l'Est, et ils sont heureux de se retrouver dans la province ensoleillée.

Monsieur Maisonneuve se remettra immédiatement à exercer son métier de charpentier. Il a ouvert son atelier sur la 3ième rue, en arrière du "Mechanic's Hall".

Messieurs Connelly et McKinley, embaumeurs et entrepreneurs de pompes funèbres, viennent d'ouvrir une installation bien comprise, au No. 212, rue MacDougall.

Une des innovations qu'ils ont faites dans leurs chambres mortuaires, est une chapelle privée où les personnes étrangères, mortes à Edmonton, pourront être convenablement gardées durant quelques jours, si c'est nécessaire.

NOUVEAU CONSUL A EDMONTON.

Nous apprenons avec plaisir la nomination officielle de M. Kimpe, D. L. S., comme consul de Belgique pour la partie nord de l'Alberta.

M. Kimpe, belge, de langue française mérite la confiance de son gouvernement et saura rendre d'utiles services à ses compatriotes.

Au pays depuis plusieurs années, ayant parcouru comme arpenteur toutes les régions nord de l'Alberta, il sera à même de renseigner tous ceux qui pourraient vouloir s'adresser à lui dans le choix de terrains en vue de l'agriculture.

Un Boulevard sur les rives élevées de la Saskatchewan.

Des pourparler sont en bonne voie entre le maire d'Edmonton, l'Hon. Monsieur Oliver, et le Ministre des Travaux Publics à Ottawa, pour rendre plus sûres les côtes de laSaskatchewan à Edmonton, et en même temps, pour les embellir.

Monsieur Charles May, ex-maire d'Edmonton, qui dans le moment est à Ottawa, a eu une entrevue avec l'Hon. M. Oliver et l'Hon. M. Pugsley, au sujet de ce projet.

Le Ministre des travaux Publics ne refuse pas l'aide du gouvernement fédéral aux citoyens d'Edmonton, mais il insiste, et avec raison, pour que la ville et le Gouvernement Provincial apportent aussi leur concours.

Enfin, tout porte à croire qu'il y aura quelque chose de fait à une date rapprochée; espérons-le, surtout pour ceux qui sont constamment menacés de descendre la côte, arme et bagage.

MARCHE D'EDMONTON.

(Prix des Elévateurs).

— Blé —

No. 1 Northern $0.95
No. 2 Northern 90
No. 3 Northern, ... 85

— Avoine —

Avoine .... de 38c. @ 40c.

— Orge —

Pour brasseries 50

— Foin —

(En balles et en charges de char).
Foin de Slough...... $5 @ $07.
Foin de terre haute ... 8. @ 10.
Mil .... 10. @ 14.
(A la tonne sur le marché).
Foin de slough .... $8 @ $12.
Foin de terre haute ..$11 @ 15.
Mil .... $12 @ $16.

— Farine — (détail)

"Five Roses" $3.60
"Household" 3.50
"Capitol" 3.15
"White Rose" 3.15
"Strong Bakers" 2.75
Autres marques .... $2.50 et 3.00

— Oeufs —

Garantis frais. 20c

— Beurre —

De beurrerie ..... de 30c @ 35c.

— Patates —

Patates .... 60c @ 75c.

— Animaux —

Porcs — au 100 lbs ... $4. @ 4.50
Boeufs $3.50
Vaches .... $2.50 @ $3.00
Agneaux — pièce — $3.50 @ $4.
Moutons .... 6½c @ 7c.

—Viande —

Boeufs ....6½c. @ 7c.
Porc .... 8c.
Agneaux, —au quartier $1. @ $2.
Mouton .... 14c.

— Volailles —

Poulets du printemps 12½ @ 14c.
Poules .... 10c. @ 11c.
Dindes .... 17c.

— Légumes —

Choux ....5 @ 6c.
Oignons .... 8c.
Carottes .... 3c.
Panais .... 4c.
Betteraves 3c
Persil .... 10c.
Cellery .... 12½ @ 15c.

— Peaux —

Vertes, gelées, ... 2½ @ 3c.
Autre .... 25 @ 35 c.
Sèches .... 3 @ 4c.